

Le journal du matin
les premières nouvelles
actualité et d'intérêt
l'homme d'affaires
commis, le sport

The Canadian

Livraison à domicile dans tous les
endroits de la ville et de la banlieue.
Pour irrégularité dans le service,
téléphonez à
MAIN 7697

VOL. XXII No 173

Beau, modérément chaud.

MONTREAL, SAMEDI, 25 OCTOBRE 1924

Maximum, 58; Minimum, 44.

PRIX : TROIS SOUS

CONFLIT ENTRE L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE

Au sujet de la propagande
bolcheviste exercée parmi
les ouvriers

PROMESSES OUBLIÉES

Le gouvernement britannique
demande des explica-
tions à Moscou

(Dépêche de la Presse Associée)

Londres, 24. — Le gouvernement britannique est de nouveau en conflit avec le gouvernement soviétique russe sur la question de la propagande, si l'on en croit la correspondance publiée par le "Foreign Office" ce soir.

Une lettre datée d'aujourd'hui et signée "en l'absence du secrétaire d'Etat", par un des fonctionnaires du "Foreign Office", M. J. T. Gregory, et adressée à Christian Rakovski, chargée d'affaires russes à Londres, attire l'attention sur la copie d'une lettre reçue par le comité central du parti communiste anglais de la part de M. Linovitch, président du comité de l'Internationale communiste, en date du 15 août.

"Cette lettre, dit le communiqué de M. Gregory, contient des instructions aux sujets britanniques, leur enjoignant de travailler au renversement des institutions du pays et la subordination des troupes de Sa Majesté. Il est de mon devoir de vous informer que le gouvernement de Sa Majesté ne saurait tolérer cette propagande et qu'il doit la considérer comme une directe intervention étrangère dans les affaires intérieures de la Grande-Bretagne."

M. Gregory établit ensuite l'étroite relation entre l'Internationale communiste et le gouvernement soviétique. Il déclare qu'aucun gouvernement britannique ne souffrira d'un arrangement avec un gouvernement étranger grâce auquel, ce dernier, tout en étant en relations diplomatiques correctes, permet à un corps de propagande d'encourager et même de décrier la conspiration et la révolution.

"Une telle conduite, dit la lettre de M. de M. Gregory, est non seulement un grave oubli des règles de bienséances internationales, mais une violation des promesses spécifiques et solennelles prêtées au gouvernement de Sa Majesté."

M. Gregory revient sur la conclusion du traité avec le gouvernement soviétique et déclare que le gouvernement britannique a l'intention d'exécuter les promesses données à la lettre. Il observe que si le gouvernement soviétique a le pouvoir de conclure de tels accords, il devrait voir à les observer et prendre soin que les autres parties ne soient pas trompées.

"Je vous serais obligé, dit en terminant M. Gregory, de me laisser savoir les observations de votre gouvernement à ce sujet, sans retard."

Copie de la lettre de M. Zinovieff accompagne celle de M. Gregory. La lettre marquée "très secrète" contient plus de mille mots. Elle recommande aux communistes anglais, de continuer à exercer une pression afin d'assurer l'insuccès de la campagne de la bourgeoisie pour empêcher la ratification du récent traité anglo-russe et d'exercer une pression semblable sur le gouvernement britannique et dans les milieux parlementaires en faveur de la ratification du traité.

LE QUIRINAL RECONNAIT LES TITRES DU VATICAN

(Dépêche de la Presse Associée)
Rome, 24. — Le cabinet a décidé aujourd'hui de reconnaître les titres de noblesse conférés par le Vatican, chose qui avait cessé depuis la chute du pouvoir temporel.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE EN FRANCE

M. Jules Jusserand est rem-
placé à Washington par
M. Emile Daeschner

PLUSIEURS RETRAITES

Le ministre de Chine devient
ambassadeur en Grande-
Bretagne

(Dépêche de la Presse Associée)

Paris, 24. — Le président Doumergue a officiellement approuvé aujourd'hui et signe la liste des changements dans le personnel diplomatique effectués par le président du conseil et ratifié au commencement de la journée par le gouvernement. Ces changements comprennent le retrait de service actif de MM. Jules Jusserand, ambassadeur aux Etats-Unis; Camille Barrère, ambassadeur à Rome; Henry Alliz, ambassadeur à Berne; et Jacques Fontenay, ambassadeur à Madrid. Le comte de St-Aulaire, ambassadeur à Londres, restera à la disposition du ministère des affaires étrangères ainsi que M. Gustave Manneville, actuellement à Bucarest et M. Pierre Lefebvre-Pontalis, actuellement à Vienne. M. Armand Mollard, actuellement dans le Luxembourg, sera retiré. M. Robert de Sully, actuellement à Athènes, remplacera M. Manneville.

M. Georges Picot remplacera M. Jean-Roger Clausse, comme ministre à Buenos-Aires, ce dernier restant à la disposition du ministère. M. Picot sera remplacé à Sofia par M. Léopold de Lacroix. M. Gaston Liebert, chef du bureau d'information au consulat de New-York, remplacera M. Henri Aymé-Martin, à la Havane. M. Joseph Fernand Grenard succédera à M. de Billy à Belgrad et M. Hippolyte Juillard remplacera M. Armand Mollard au Luxembourg. M. de Martel, chargé de la légation de Riga, succédera à M. Aimé-Joseph de Fleuriau, comme ministre en Chine.

L'AMBASSADEUR AUX E.-U.

Paris, 24. — Au dire de l'agence Havas, le cabinet a approuvé aujourd'hui, la nomination de M. Emile Daeschner au poste d'ambassadeur français aux Etats-Unis en remplacement de M. Jules Jusserand. Les autres changements diplomatiques approuvés sont:

M. Aimé-Joseph de Fleuriau, ministre en Chine, devient ambassadeur en Grande-Bretagne.
Le comte Emmanuel de Peretti de Rocca, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, devient ambassadeur en Espagne.
M. Jean Hennessy, ambassadeur en Suisse, est confirmé à ce poste.
Le comte Charles de Chambrun, conseiller de l'ambassade française à Washington, devient ministre en Grèce.
M. de Mareilly devient ministre en Hollande.

La statue de Pierre Lemoine d'Iberville

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 24. — La statue de Pierre Lemoine d'Iberville, qui sera placée dans une niche de la façade du parlement, est arrivée de Montréal et sera installée le printemps prochain. Elle est l'œuvre du sculpteur Souci.

AMELIORATION DU PLACEMENT

Le nombre des employés s'est
accru de près de 6,000
en septembre

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 24. — La tendance du mois au commencement du placement était à la hausse, suivant les rapports de 5,855 maisons dépeulées par le bureau des statistiques.

Ces établissements ont accru leurs bordereaux de paye de 765,422 personnes le 1er septembre à 771,932 le 1er octobre. Le chiffre indicateur a monté à 93.9 en comparaison de 93.1 durant le mois précédent. Le 1er octobre 1923, il était de 92.5; en 1922, de 94.6 et en 1921, de 90.2.

L'industrie accuse une considérable amélioration, surtout celles des tissus, du fer et de l'acier, des conserves et des soieries. Celles du bois, du transport et le commerce, sont aussi très actifs. La construction accuse aussi une faible baisse.

DEUX CANDIDATS DANS YALE, EN COL.-ANGLAISE

Un libéral et un conserva-
teur. — Discours de l'hon.
M. King à Vernon

PREUVE D'APPRECIATION

(Dépêche de la Presse Associée)
Vernon, Colombie Anglaise, 24. — M. D. C. Sutherland, candidat libéral, et M. Grote Sterling, candidat conservateur, ont été élus en nomination à Sommerland, hier, en vue de la prochaine élection partielle dans le comté de Kelowna. Les deux candidats sont de Kelowna.

M. KING A VERNON
Vernon, Colombie Anglaise, 24. — Devant un auditoire considérable, hier soir, le premier ministre Mackenzie King a demandé l'élection du major D. C. Sutherland, de Kelowna, candidat libéral à la prochaine élection partielle dans le comté de Yale.

Le premier ministre a déclaré que les électeurs de Yale ne pouvaient rien faire de mieux pour démontrer leur appréciation du gouvernement actuel qu'en envoyant le candidat du gouvernement s'installer à Ottawa, afin de lui assurer un nouvel apport. Les provinces de l'ouest, dit-il, font exception à la règle, tandis que les provinces de l'est sont presque en bloc pour le gouvernement.

Le premier ministre déclara que l'élection partielle n'affecterait pas la position du gouvernement. Qu'on élise le major Sutherland pour le restant de la durée du parlement actuel et les votants pourront agir comme ils l'entendent à la prochaine élection générale.

LA FAMILLE FORD PAYA \$19,000,000 DE TAXE EN 1923

Rockefeller, fils, suit avec \$7,435,169.41. — Fleischmann, \$827,384.80.

AUTRES GALETTES

Les journaux publient ces in-
formations à leurs risques
(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 24. — En dépit des averses des départements du trésor et de la justice, qui s'ils publiaient les chiffres de la taxe sur le revenu, ils le feraient à leurs propres risques, plusieurs journaux portaient la nouvelle ce matin, qui surprit fort la population.

Le "Times" qui publia la liste des grosses contributions au fisc dans toutes ses éditions, dit que ses avocats l'ont informé qu'il n'est pas défendu de faire la simple mention de la somme dont un revenu est grevé par le fisc.

Voici quelques-uns des plus respectables percepteurs du Trésor dans l'Etat de New-York:

Julius Fleischmann, le manufacturier de levure, \$827,384.80.
J. P. Morgan, \$98,643.67.
Charles M. Schwab, le puissant sidérurgiste, \$29,294.38.
William Randolph Hearst, \$40,537.42.
Succession John Jacob Astor, \$32,551.75.
Le financier Bernard M. Baruch, \$47,729.30.
Irving T. Bush, \$473,364.20.
Le chanteur d'opéra Feodor Chaliapin, \$32,362.35.
John W. Davis, avocat et candidat démocrate à la présidence, \$84,425.20.
Chauncey M. Depew, avocat, \$143,261.95.
George Doubleday, éditeur, \$152,466.60.
Elbert H. Gary, président de l'United States Steel Corporation, \$473,362.20.
Murray Guggenheim, propriétaire de mines, \$346,949.92.
S. R. Guggenheim, propriétaire de mines, \$800,259.
Charles E. Hughes, secrétaire d'Etat, \$3,698.51.
Otto N. Kahn, banquier, \$184,983.41.
Thomas W. Lamont, banquier, \$47,820.41.
Marcelo Loew, propriétaire de théâtre, \$11,191.24.
Loew's Incorporated Affiliated Co., \$588,890.80.
Herbert Pulitzer, éditeur, \$198,371.95.
Ralph Pulitzer, éditeur, \$83,619.50.
Elmer Root, avocat, \$10,242.70.
Louis C. Tiffany, bijoutier, \$47,681.51.
John D. Rockefeller, fils de l'illustre millionnaire, a payé en taxe sur le revenu en 1923, l'énorme somme de \$19,000,000.

Tempête de neige dans l'estuaire

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 24. — Une des plus terribles tempêtes de neige que l'on ait enregistrées depuis longtemps, balayait la côte de Belle-Isle, ce matin. Tous les navires sont arrêtés. Plusieurs paquebots ont même jeté l'ancre.

VITESSE DE 126 MILLES A L'HEURE

(Dépêche de la Presse Associée)
Charlotte, Caroline du Nord, 24. — Bennett Hill, de New-York, a établi un nouveau record mondial aujourd'hui en parcourant l'oval de Charlotte en 35 secondes 3-5, à une vitesse de 126.4 milles à l'heure. Hill a battu le record en s'exerçant pour la course de 250 milles qui aura lieu demain.

LA LOI DE TEMPERANCE SUBSISTERA

Annonce le premier ministre
Ferguson à la suite du plé-
bisicte

EN ONTARIO

Les difficultés d'application
seront plus grandes. — Le
respect de la loi

(Dépêche de la Presse Associée)
Toronto, 24. — Dans une déclaration publiée cet après-midi, le premier ministre G. Howard Ferguson fait savoir que la loi de tempérance qu'il a proposée au parlement d'Ontario sera rigoureusement appliquée en faisant scrupule de l'appliquer partout où elle sera appliquée.

Le premier ministre communiqua sa déclaration après une longue séance du cabinet qui dura de 11 heures 45 a.m. jusqu'à 2 heures p.m. Il rappela avoir laissé entendre avant la tenue du plébiscite qu'il appliquerait la loi dans toute sa rigueur. Il ajouta qu'il y aurait plus de difficulté pour appliquer la loi vu l'augmentation du nombre des partisans de la rigueur.

La déclaration du premier ministre se lit comme suit:

"L'attitude du gouvernement vis-à-vis de la loi de tempérance ontarienne fut clairement exposée dans les discours que je prononçai à Spencerville, le 30 mai 1923, et dans lequel je disais:

"Le parti conservateur a toujours suivi une ligne de conduite consistante sur la question de la tempérance. Il a plus contribué à la cause de la tempérance qu'aucun autre parti. Si on lui confie de nouveau les rênes du pouvoir, le parti conservateur gardera la même attitude et la même politique consistante sur cette question. Le peuple ontarien s'est prononcé pour la prohibition. La prohibition doit rester, tant que les sens ne seront pas prononcés contre."

"Le peuple doit accepter la situation qu'il a lui-même créée et que le gouvernement du jour doit voir à ce que la loi soit activement et rigoureusement appliquée. Si l'on manifeste le désir d'un changement dans la loi, il sera du devoir du gouvernement de demander au peuple de se prononcer sur le sujet."

"Ignorer ou refuser une telle demande serait égoïste et en opposition directe avec l'esprit de notre constitution. Se confier au peuple a toujours été la politique libéral-conservateur. Une telle conduite devrait se recommander d'elle-même à tous les citoyens raisonnables de la province, pour ou contre la prohibition. La sympathie publique est essentielle à la stabilité et à l'observation d'une loi. Pour obtenir cet appui, il appartient au gouvernement de faire disparaître autant que possible le mécontentement et l'irritation."

"Sur la question de l'application de la loi, il ne saurait exister deux opinions. L'Ontario veut que ses lois soient observées et le gouvernement qui manquera à ses devoirs au-dessus de sa tête ne sera pas longtemps toléré. Conformément à cette politique, le gouvernement, à la dernière session de la Chambre a présenté une loi permettant de soumettre la question à un vote populaire au cas où le gouvernement serait d'avis qu'une partie importante de l'électorat demande ce vote."

"Le scrutin d'hier démontre que la conduite du gouvernement sous ce rapport était pleinement justifiée. La formule était simple et ne laissait de place à aucun malentendu. De plus, le gouvernement fit savoir clairement qu'il n'y avait aucune doute à entretenir si la majorité se prononçait en faveur de la loi de tempérance. Le résultat d'hier montre que la majorité des votants ont appuyé la continuation de la loi de tempérance. Le gouvernement est résolu à poursuivre une ligne de conduite logique. La base de notre constitution, c'est le gouvernement par la majorité. L'oubli de ce principe provoque inévitablement des désordres sérieux."

DE VALERA EST ARRETE EN ULSTER

L'entrée de son comté de
Down lui avait été inter-
dite

DEFI RELEVÉ

(Dépêche de la Presse Associée)
Newry, comté de Down, Irlande, 24. — Le chef républicain Eamon de Valera a été arrêté aujourd'hui sur l'ordre des autorités de l'Ulster, dans le vestibule de l'hôtel de ville où il devait adresser la parole.

Les bureaux républicains de Dublin annoncièrent mardi qu'Eamon de Valera avait l'intention de se rendre à Newry, territoire de l'Ulster, pour y prendre la parole à une assemblée politique.

M. de Valera fut élu membre du parlement de l'Ulster pour le comté de Down en 1921, mais il n'occupait pas son siège. Il y a quelque temps, le gouvernement de l'Ulster lui défendit de mettre le pied en certaines régions de l'Ulster, notamment le comté de Down.

On annonça à Dublin au commencement de la semaine que si le chef républicain se présentait dans le comté de Down, il recevrait immédiatement avis de partir et que s'il ignorait cet avis, il serait arrêté.

Dans un discours à Dublin, mercredi soir, M. de Valera mettrait le gouvernement de l'Ulster au défi de l'arrêter s'il traversait la frontière, parce qu'il avait été élu comme représentant du comté de Down et qu'aucun homme digne d'être représentant du peuple ne pouvait ignorer cette provocation.

LA FRANCE RECONNAITRA LA RUSSIE

Incessamment, suivant l'a-
gence Havas. — Avances
américaines

LE 11 NOVEMBRE

L'accord commercial franco-
belge a été signé à Paris,
hier

(Dépêche de la Presse Associée)
Paris, 25. — L'agence Havas annonce officiellement que la reconnaissance immédiate, sans conditions, des soviets est imminente.

LE PERSONNEL DE LA C. D. R.
Paris, 25. — La commission des réparations s'est occupée hier, de la réorganisation des services. La commission a envisagé d'importantes compressions des dépenses de son personnel.

MOINS DE FONCTIONNAIRES
Paris, 25. — Le président du Conseil a demandé aux ministres d'envisager toutes les compressions possibles du personnel de leur ministère.

LE RAVITAILLEMENT
Paris, 25. — Le nouvel office institué récemment pour étudier le ravitaillement du pays, a entendu hier M. Herriot, qui exposa le but de cette nouvelle institution. M. Queuille, ministre de l'Agriculture rappela les dispositions du gouvernement pour réduire les importations et diminuer le prix de la farine.

LA CINQUIÈME ASSEMBLEE
Paris, 25. — En présence de M. Doumergue, M. Herriot, chef de la délégation française à la cinquième assemblée de la S. D. N., a exposé hier soir, à la Sorbonne, l'œuvre accomplie par la délégation française à Genève. M. Herriot insista sur la nécessité de l'accord franco-britannique permanent. Plusieurs ministres, les membres du corps diplomatique et de nombreux notables assistaient.

VILLE A DECORER
Paris, 25. — M. Herriot a permis à la délégation de la ville de Monzier de remettre officiellement la décoration de la Légion d'Honneur à la cité le 18 janvier prochain.

LES REGIONS LIBEREES
Paris, 24. — La commission des finances a entendu M. Dalbiez et elle a approuvé le budget pour les régions libérées.

ACCORD FRANCO-BELGE
Paris, 24. — L'accord commercial franco-belge a été signé aujourd'hui. Cet accord comporte le modus vivendi devant entrer en vigueur le premier novembre prochain et traitant de façon générale dans le cadre du modus vivendi de 1922.

LA MANIFESTATION DU 11
NOVEMBRE
Paris, 24. — Le conseil des ministres a arrêté, ce matin, le programme pour la manifestation du 11 novembre comportant, la veille, une cérémonie à la tombe du soldat inconnu ainsi que les leçons sur la date glorieuse dans les écoles. Dans la matinée du 11 novembre, il y aura prise d'armes à l'Arc de Triomphe, en présence du Président de la République et des membres du gouvernement.

IMPOTS NOUVEAUX EN BELGI-
QUE
Bruxelles, 24. — Le conseil des ministres belge a examiné aujourd'hui les conséquences possibles de l'attitude hostile de la droite à l'égard des nouveaux impôts. Le conseil a décidé à l'unanimité, de maintenir la demande de cent vingt millions de francs d'impôts nouveaux.

NAVIRE SUBMERGE AVEC 21 PERSONNES

(Dépêche de la Presse Associée)
Riga, Lettonie, 24. — Le navire "Bolinder" a péri avec les 21 personnes qu'il portait, dans une bourrasque, aujourd'hui.

L'HON. PETER SMITH EST CONDAMNE A 2 ANS DE PENITENCIER

L'ancien ministre ontarien
devra aussi payer une
amende de \$600,000.

6 MOIS A JARVIS

Jarvis, fils, et Andrew Pep-
pal sont acquittés. — Pro-
testation d'innocence

(Dépêche de la Presse Associée)
Toronto, 24. — Peter Smith, ancien trésorier de la province sous le gouvernement agraire, et Aemilius Jarvis, père, président d'une des plus anciennes maisons de pourcentage jouissant d'une réputation enviable, ont été trouvés coupables cet après-midi, d'avoir conspiré pour voler la province d'Ontario. Smith fut condamné à passer trois ans au pénitencier de Portsmouth et Jarvis fut condamné à six mois de prison. De plus, ils devront tous deux rester en prison jusqu'à ce qu'ils aient payé une amende de \$600,000.

Aemilius Jarvis, fils, et Harry G. Peppal, vice-président et gérant général de la compagnie Aemilius Jarvis, furent exonérés.

Les accusations de vol portées contre les quatre prévenus, furent déboutées.

Peter Smith et Aemilius Jarvis se pourvoirent en appel.

Les quatre accusés subirent leur procès devant le juge en chef R. M. Meredith, et un jury de la cour d'assises. Le procès commença lundi dernier et se termina par le verdict à 5 heures 42 cet après-midi.

Après avoir reçu leur sentence, les prisonniers se rendirent à la prison du comté sous bonne escorte. C'est là qu'ils logeront, en attendant que la cour d'appel ait entendu leur pourvoi ou qu'ils aient obtenu leur liberté sous cautionnement. Leur avocat demandera au procureur général demain de les libérer.

Le jury délibéra pendant plus de 5 heures. Au bout de quatre heures il avait été convenu au tribunal mais le président fit savoir que les jurés n'avaient pas encore eu le temps de s'entendre. Une heure après, il rendit le verdict suivant:

"Nous, le jury, trouvons Aemilius Jarvis, fils, et Peter Smith, coupables de conspiration."

"Nous trouvons aussi Aemilius Jarvis, fils, et Harry G. Peppal, non coupables de conspiration."

"Nous trouvons aussi les quatre accusés non coupables de l'accusation de vol."

Les deux Jarvis se serrèrent la main lorsque le verdict fut rendu. On vit Peter Smith s'affaisser sur sa chaise.

Le juge demanda à Peter Smith s'il avait quelque chose à dire: L'ancien ministre répondit: "Je ne suis pas coupable de conspiration. Je n'ai vu Aemilius Jarvis qu'une fois ou deux dans ma vie; seulement une fois à propos de cette transaction. Au moment où le cabinet concluait les arrangements, j'étais chez moi, malade de la grippe. J'en appellerai à un tribunal supérieur."

Peter Smith éclata en sanglots. Il continua: "J'aimerais à avoir le temps nécessaire pour arranger mes affaires. J'ai une femme et une famille chez moi. Je n'ai pas pourvu à leur entretien."

Aemilius Jarvis fut invité à se lever. Sur le ton d'une vive indignation il protesta de son innocence.

EDWARD P. A BORD
DE SON PAQUEBOT
Il s'embarque dès son arrivée
à New-York. — Départ
aujourd'hui

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 24. — Le prince de Galles est arrivé à la gare Pennsylvania, à la fin de l'après-midi. Il est prêt à s'embarquer à bord de l'"Olympic" qui partira à 1 heure, demain après-midi.

MANIFESTE DE L'HON. MONSIEUR TASCHEREAU

En réponse à celui de M. Sau-
vé. — Comparaison avec les
autres provinces

QUEBEC EN AVANT

Sous tous rapports notre pro-
vince sert de modèle aux
autres

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 24. — Dans un manifeste public lu ce soir en réponse au message du chef de l'opposition, le premier ministre Taschereau réfute toutes les accusations portées par M. Arthur Sauvé.

Le premier ministre commence en disant que le manifeste conservateur, en tant que programme de parti, est un document stérile se refusant de lui-même.

"Je doute, dit le premier ministre, qu'il donne satisfaction au parti conservateur et encore moins à l'opinion publique. On y cherche en vain une idée nouvelle, la promesse d'un progrès possible. A se point de vue il échappe à toutes les critiques."

Le premier ministre déclare qu'il lui semble que le chef d'un grand parti devrait se confier aux électeurs et leur dire ce que le parti accomplira et ce qu'il veut, s'il arrive au pouvoir.

"Malheureusement, ajoute-t-il, M. Sauvé ne veut rien construire mais veut tout démolir."

M. Sauvé, continue le premier ministre, accuse le gouvernement d'avoir augmenté la dette de la province de \$37,000,000. Il commet une grave erreur. Le gouvernement a contracté deux emprunts formant un total de \$9,000,000 pour la colonisation, les routes et nos universités. Assurément, M. Sauvé ne doit pas comprendre dans la dette les \$15,000,000 d'obligations que nous avons placées dans les coffres-forts de la banque d'Hochebourg.

La dette consolidée de la province est aujourd'hui de \$88,500,000 depuis la conversion effectuée par sir Lomer Gouin.

La dette d'Ontario dit le premier ministre est de \$250,000,000 et celle du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan est également plus considérable que la nôtre bien que la population de chacune de ces provinces ne soit pas de la moitié de celle de la ville de Montréal.

"Les dépenses par capita de la province de Québec sont de \$6.78 en comparaison de \$11.22 pour Ontario; de \$34.81 pour la Colombie Anglaise; de \$18.62 pour l'Alberta; de \$15.31 pour la Saskatchewan; de \$12.91 pour le Manitoba; de \$8.48 pour le Nouveau-Brunswick; de \$8.26 pour la Nouvelle-Ecosse; et de \$8.42 pour l'Île du Prince Edouard. M. Sauvé oublie de mentionner ces chiffres."

"M. Sauvé dit que la dette des municipalités est de \$250,000,000, mais c'est le gouvernement ou les municipalités qui ont contracté ces dettes? M. Sauvé qui se proclame si ardent champion de l'autonomie municipale desire évidemment substituer le gouvernement aux municipalités."

Il convient de se rappeler que Montréal figure pour \$137,000,000 de cette somme.

"Dans les principales villes du Canada, la taxe par habitant est comme suit: Vancouver, \$43; Edmonton, \$54; Calgary, \$66; Regina, \$55; Winnipeg \$51; Toronto, \$49; Ottawa \$35; London, \$41; Montréal, \$29; et Québec \$20."

"Non seulement nous n'avons pas augmenté les taxes, mais nous les avons réduites", ajoute M. Taschereau qui énumère les impôts qui ont été réduits. Il termine l'énumération en disant: "Voilà comment les contribuables ont été dégrévés de leurs charges."

"Nous sommes la seule province qui ait pris charge de l'entretien de ses chemins. Trois millions de dollars au fonds de l'assistance publique vont aux hôpitaux et aux institutions de charité. Nous avons cherché à établir l'harmonie entre toutes les races et sous ce rapport notre province donne l'exemple aux autres."

"Voilà, dit en conclusion, le manifeste. Pensons que nous voulons poursuivre et que nous soumettrons au jugement des électeurs."

A TORONTO
Toronto, 24. — Le total du vote à Toronto au plébiscite d'hier sur la question des spiritueux est de 216,113, réparti comme suit:

Pour la loi de tempérance, 82,832
Pour la rigueur, 133,281.

Le blé canadien exporté aux E.-U.

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 24. — Vingt-et-un millions de boisseaux de blé canadien sont entrés aux Etats-Unis, durant les deux mois terminés en septembre, cela en dépit du tarif américain de 42 centins le boisseau. La valeur de ce blé est de \$20,917,298.

Durant les douze mois terminés en septembre 1922, alors que le tarif américain était de 35 centins, les exportations de blé canadien aux Etats-Unis furent de 16 millions et demi de boisseaux valant \$19,665,000.

Fin des hostilités en Chine

(Dépêche de la Presse Associée)
Pekin, 24. — Le président Tsao Kou a publié ce matin une proclamation annonçant la cessation immédiate des hostilités et des trêves locales. Les forces de Pei-Fou, commandées par le général Fong, ont commencé à se retirer de Peking.

COMMUNIQUE MANCHOU
Moukden, 24. — Un communiqué du grand quartier général de Tehang Tsao-Lin annonce la fin de la guerre avec le gouvernement central.

CHRONIQUE DES SPORTS

FRATERNITE II CAUSE UNE SURPRISE A EMPIRE CITY

Il bat le favori Swingalong par une demie-longueur et remporte la bourse "Lexington" - A Laurel, Will Land gagne le handicap. - Grey Gables remporte la sixième course sur un champ rapide.

Will Land a gagné le handicap pour tout âge sur la piste de Laurel hier après-midi. Il était conduit par Ivan Parke, et après avoir pris la tête dès le départ, il maintint sa position pendant toute la course. Senator Norris, des écuries Bedwell a fini deuxième et Noël Théberge.

Grey Gables qui appartenait autrefois à un Montréalais a été vainqueur dans la sixième course à Laurel. Il appartenait maintenant aux écuries S. M. Smith et il a fourni une bonne course. Golden Rule, propriété de J. K. L. Ross a fini avec le champ.

A Empire City, Fraternité 2nd a été la grande surprise de la journée en remportant la Bourse Lexington sur trois autres concurrents. Fraternité n'était que le troisième choix, mais il a battu Swingalong qui était favori et qui a fini deuxième. Swingalong prit les devants au départ et maintint sa position jusqu'à 50 verges du poteau, alors que fatigué, il fut dépassé par Fraternité 2nd et battu par une demie-longueur.

A EMPIRE CITY

Voici le résultat des courses de vendredi, à Empire City:

PREMIERE COURSE, 2 ans, à réclamer, \$1,000, 6 furlongs. - 1er New Hope, 106. Gordon, 9. 2 à 2, 1, au pair; 2e Walter E., 104. Simon, 6. 3 à 5, 3; 4e Hendrick, 105. Powers, 3. 5 à 1, Temps 1:10 1/5. Wracklaine, Jonathan, Confluent, Valentin, Dave Goldie, Gipsy Flyer et Candy Stick ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, \$1,000, 3 ans et plus, 6 furlongs. - 1er a-variation, 111. Allen, 11. 2 à 5, 1/2; 2e Lady Boss, 103. Harwood, 4. 3 à 1; 4e Lady Audrey, 109. Mathews, 6. 5 à 5, Temps 1:09 3/5. Gilda Gray, Carmen Pantages, Lady Rose, All in All, Sun Silent, Idle Thoughts, Countess Claridge, Repartee, a-Hard Bargain et Lee Adria ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, handicap, 3 ans et plus, \$1,500, 1 mille et 70 verges. - 1er Feyssun, 115. Thurber, 4 à 1, 7 à 5, 1 à 2; 2e Nose Nove, 126. Callahan, 1. 3 à 2; 3e Long Point, 118. Robinson, 2 à 5, Temps 1:44. Iceoles et Fredericktown ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 3 ans et plus, à réclamer, \$1,000, 1 mille et 70 verges. - 1er King O'Neill II, 107. Hooper, 9. 2 à 2, 8 à 5, 4 à 5; 2e High Prince, 121. Harvey, 3 à 5, 1 à 3; 3e Kellerman, 116. Collett, 4 à 5, Temps 1:44 1/5. Park Hill, Redkin, Levoy, Valor, Bowman, Pelman Donna, Pat Casey et Sword ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 2 ans, \$1,000, environ 5/8 furlongs. - 1er Noah, 115. McAtee, 10 à 1, 2 à 1, 4 à 5; 2e Goldpiece, 115. Kummer, 1 à 4; 3e Sweet Ann, 112. Burke, Temps 1:05. Night March, Millwick et Pot Shot ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi: PREMIERE COURSE, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs. - John Marcone II 117, xRodeo 112, Gala Night 117, Lady Gallivant 114, Wracklaine 122, xTime Lock 109, Beach Maid 114, xJibe 112, Half Pint 117, Akbar 122, Pole Star 117, Grace Trowler 119, Peter Paul 117, McCrimmon 117, Ted 117, Chief Tierney 117, xDusky Belle 109, xRastus 117, xLinrock 106, Teton 122, xSweet Grass 114, Niles, 117.

DEUXIEME COURSE, 3 ans, 1 mille. - Cockney 118, Upal 116, Sun Audience 116, Confetti 112, Resolution 116, Lockerie 115, Elving 111, Binding 108.

TROISIEME COURSE, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs. - Laurano 124, xDeputy 117, Skyserator 139, Sun Audience 117, Blissful 114, Billy Warren 127.

QUATRIEME COURSE, handicap, 3 ans et plus, 1-1/8 mille. - Wilkes-Barre 98, aZee 139, aMad Play 124, bRialto 108, bRinkley 95, Sun Audience 87, Horologe 105.

CINQUIEME COURSE, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges. - Better Times 116, xCork Elm 105, Warren Lynch 109, xBen Wood 105, Gladys V. 101, xIdie Toy 103, Demijohn 111, Satellite 111, Eagerness 107, Canna 111, Vulniz 115, St. Allen 116, Intrepid 112, xSpugs 114, Stormalod 105, xHome Star 167, H. M. Dietz 107, xHome Star 115, Meadow Lawn 102, xWater Girl 105, Montmarter 105, See It Through 92, xDick's Daughter 105.

SIXIEME COURSE, 2 ans, 6 furlongs. - Freya 115, Polly McWiggles 115, Martha Martin 115, Moonflower 115, Gamble 115, Humbig 115.

CHURCHILL DOWNS Voici le résultat des courses de vendredi, à Churchill Downs: PREMIERE COURSE, 3 ans, 6 furlongs. - 1. Watchful, 107. Howard, 112. 70, 7. 30, 5. 40; 2. Isamen, 102. Highland, 82. 10, 13. 70; 3. Volt, 110. Pool, 89. 40, Temps: 1.13 3/5.

DEUXIEME COURSE, handicap, 3 ans et plus, 1-1/8 mille. - 1. Gray Gables, 111. Fields, 22. 50, 15. 10, 10. 70; 2. Red Wine, 105. Barnes, 14. 90, 11. 40; 3. xYochim, 113. Walls, 12. 50, Temps: 1.47 2/5.

TROISIEME COURSE, à réclamer, \$1,300, 3 ans et plus, 1-1/4 mille. - 1. Hickory, 104. 8. 40, 4. 40, 3. 30; 2. Frosty Boy, 103. Parke, 5. 10, 3. 50; 3. Old Faithful, 108. Renzetti, 4. 50, Temps: 2.08.

terflies, \$1,500, 3 ans et plus, 6 furlongs. - Sun Marine 102; Heel Taps 106; Nellie Kelly 99; Rentless 102; Lilt 106; Golden Billows 106; Silk Tassel 106; Blue Moon 102.

QUATRIEME COURSE, Oriole handicap, \$1,500, 3 ans, 6 furlongs. - Edisto 104; Chicago 110; aCloudland 112; Banter 112; aRetire 114.

A LOUISVILLE Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi: PREMIERE COURSE, \$1,400, à réclamer, quatre ans et plus, sept furlongs: War Idol, \$1,400, 108, xReclamer, \$1,500, 3 ans et plus, 1-1/8 mille.

DEUXIEME COURSE, \$1,100, à réclamer, deux ans, six furlongs: Woodcock, \$1,100, 108, xReclamer, \$1,200, 3 ans et plus, 1-1/8 mille.

TROISIEME COURSE, à réclamer, bourse de \$1,100, 2 ans, 7 furlongs: 1. Cam Mengel, 108. Kummer, 108. 10, 30, 6. 30; 2. Midnight Ross, 112. Wallace, \$6. 40, 5. 50; 3. Back Biter, 97. Griffin, \$9. 10.

QUATRIEME COURSE, bourse de \$1,000, 4 ans et plus, 1 mille: 1. Lily M., 107. Griffin, \$6. 70, 4. 00, 3. 10; 2. Belzoni, 114. Pool, \$4. 90, 3. 20; 3. Paul Micou, 113. Gormley, \$3. 60, Temps: 1.39 2/5.

CINQUIEME COURSE, Seelbach Hotel Handicap, bourse de \$1,600, 3 ans et plus, 6 furlongs. - 1. Energy, 114. McDermott, \$6. 30, 4. 20, 3. 20; 2. Bredelbane, 108. Harvey, \$6. 40, 4. 00; 3. Bradley's Toney, 110. Mergler, \$3. 10, Temps: 1.11 3/5.

SIXIEME COURSE, The Fern Creek, bourse de \$1,200, 2 ans, six furlongs. - 1. aBignonia, 102; Wallace, \$20. 30, 7. 20, 5. 70; 2. Deeming, 102. Gormley, \$12. 10, 7. 30; 3. My Dream, 102. Francesco, \$15. 25, Temps: 1.13 2/5.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, bourse de \$1,200, 3 ans et plus, 1-1/8 mille. - 1. Arabian, 108. 10, 30, 4. 20, 3. 70; 2. George, \$6. 80, 4. 20, 3. 70; 3. Frank Gailor, 102. Francesco, \$8. 30.

AU NATIONAL Lundi soir, à 8.15 heures, le National convoque toutes les personnes qui voudraient faire du ski l'hiver prochain à assister à une assemblée qui aura lieu à la chambre 3 de la Paestret. Les membres du National sont particulièrement invités ainsi que leurs amis.

UN MOYEN DE PAYER SA CONTRIBUTION Un grand nombre de membres à vie du National ont acquitté leur contribution annuelle et presque tous ceux-ci ont profité du privilège qui leur est accordé d'inscrire gratuitement un membre associé ou un membre actif sur paiement d'une somme additionnelle de \$100.

LA SOCIETE DES SPORTS CANADIENS Une assemblée des directeurs de la Société des Sports Canadiens, a été tenue à Montréal le 23 novembre, 1923.

ST-IRENEE AMATEUR Le Saint-Iréné Amateur jouera, dimanche prochain, contre un All Star, au Parc Lafontaine, pour un enjeu de \$250.

LE BILLARD Dimanche après-midi, à quatre heures, assemblement de la sous-commission de billard du National, salle No 3 à la Paestret. Il s'agit d'une affaire importante. Que tous soient présents.

COZY GOLAN NIE TOUTE ACCUSATION

On prendra des procédures importantes contre Ben Johnson, Heydler et Landis.

New-York, 24. - Cozy Dolan, l'entraîneur des Giants, qui a été expulsé du baseball organisé, ces jours-ci, avec Jimmy O'Connell, joueur de champ des Giants, à la suite d'une enquête faite par le commissaire Landis, a nié emphatiquement toutes les accusations portées contre lui relativement au récent scandale du baseball. Il a répondu à un interrogatoire plus serré de la part d'une demi-douzaine de reporters dans le bureau de son avocat, William J. Fallon. Pendant une grosse heure, Dolan a réfuté les accusations et à la fin de cette entrevue, l'avocat Fallon a annoncé qu'il allait prendre des procédures contre le commissaire Landis, le joueur Ben Johnson, de la ligue Américaine, et le président John Heydler, de la ligue Nationale, pour un montant d'un million de dollars, et qu'il allait combattre avec énergie pour la réhabilitation de son client, qu'il tâ-

LES ETUDIANTS DU MCGILL VAINCRONT-ILS CEUX DE QUEENS?

C'est cet après-midi que les équipes de rugby des deux grandes universités canadiennes se rencontreront au stadium du McGill. - Les joueurs de Kingston semblent en grande forme, mais ceux de McGill veulent à tout prix remporter la victoire.

Ceux qui veulent être témoins de la mémorable joute de rugby entre les équipes des universités Queen's et McGill au Stadium aujourd'hui, font mieux de s'assurer leurs billets, si ce n'est déjà fait - et pourvu qu'il reste encore des places disponibles au moment où paraîtront les listes.

Le major Forbes, directeur athlétique de McGill, et qui a la direction de la vente des billets et de l'organisation de la joute, nous dit qu'il a été obligé d'ajouter à son personnel aujourd'hui tant les demandes de billets deviennent persistantes. "C'est une avalanche et nous sommes débordés", dit-il, "et nous sommes débordés de la foule. D'un autre côté, les étudiants de McGill qui ont pratiqué leurs cris et leurs chansons depuis quinze jours sous la direction de trois chefs expérimentés, ne manqueront pas de saluer "Old McGill" à la première occasion, appuyés qu'ils seront par la fanfare forte de trente instruments.

Désireux de manifester à leurs camarades anglais la plus cordiale sympathie, une centaine d'étudiants de l'Université de Montréal se rendront à la joute et formeront un groupe particulier qui ne manquera pas de créer une heureuse variété dans la démonstration. Ce geste de bonne camaraderie ne peut manquer d'être apprécié et il prouvera l'étroitesse des relations qui unissent de plus en plus les étudiants canadiens à ceux d'université qu'ils appellent.

Les joueurs de McGill ont terminé leur entraînement et il n'y aura plus qu'un exercice de délassement aujourd'hui. Rencontre hier, Shaughnessy s'est déclaré plus confiant que jamais dans le succès de ses hommes et il affirme que Queen's trouvera la partie chaude. L'instructeur de McGill prétend que si ses hommes ne sont pas des étoiles individuelles, en vertu de l'équipe à l'oeuvre, on n'en verra pas moins admettre qu'il a agencé une machine qui fonctionne à point. "Si elle n'a pas le brillant de la machine de Queen's", dit Shaughnessy, "on verra au cours de la joute que notre machine fournit de tout de même sa quote-part de travail au grand dam de ses adversaires".

La présence des étudiants de Queen's se fait déjà sentir en ville. Près des gares et des hôtels on remarque les couleurs de l'Université de Kingston et on entend le cri général de ralliement. L'équipe elle-même est arrivée à bonne heure jeudi sous la direction de Billy Hughes, l'ancien joueur de hockey des Stars de Montréal, devenu fameux comme instructeur de football. Les joueurs de Queen's sont tous de gros gaillards dont plusieurs dépassent les six pieds et qui doivent pouvoir offrir une défense formidable, aussi bien que fournir une attaque endiablée. L'apparence générale n'a pas changé. On remarque bien l'absence de Evans et Quinn, depuis si longtemps identifiés avec les équipes de Queen's qu'ils en semblaient faire partie intégrante, mais pour le reste on dirait les champions de 1923 en tournée d'occasion.

Il reste à savoir que les visiteurs auront des figures aussi déboussolées après la joute. Shaughnessy ne le veut pas croire et la confiance règne dans son camp, de même que par toute l'Université de la rue Sherbrooke, à tel point que fanfare, club des "rooters" et associations particulières ont été dans le ton et formés de nos jours au Stadium de la rue des Pins un grand tout qui acclamera les Rouges et Blancs. Mais comme nous l'avons dit hier, Kingston ne sera pas négligé par ses étudiants et ses autres amis, et le cri de Queen's ne sera pas noyé par celui de McGill.

Les détails de la parodie qui prendra place entre la deuxième et la troisième période pour l'amusement des spectateurs sont à peu près complets et ce sera un numéro tout à fait inédit. Campbell Cope, gérant de l'équipe de McGill, a qui nous demandons des nouvelles et ses impressions, nous répondit laconiquement: "BEAT QUEEN'S".

LA SOCIETE DES SPORTS CANADIENS

Une assemblée des directeurs de la Société des Sports Canadiens, a été tenue à Montréal le 23 novembre, 1923. Le président Paul Jackson fut réélu président de la section de Montréal; M. A. Beauregard, le vice-président; M. A. McDuff, secrétaire anglais; et M. Phanoef, secrétaire français. Les autres officiers furent tous réélus. La société fêtera son 51ème anniversaire de fondation l'an prochain, c'est-à-dire que la fête est remise à l'an prochain. Cette année, un banquet et soirée intime auront lieu à l'occasion du 51ème anniversaire de la fondation. Les fêtes publiques, tel que mentionné plus haut, auront lieu en janvier ou février 1926.

La question du palais de glace a été remise à la prochaine assemblée, c'est-à-dire le 2 février prochain. Par le rapport du trésorier, l'on remarque qu'il y a 502 membres en règle.

Afin d'avoir droit de concourir pour les différents coupes données par la société pour la saison de hockey 1924-25, il suffit que les clubs envoient leurs rapports des parties gagnées ou perdues. Ils doivent mentionner le nom du club, la date jouée, le nombre de points et ce rapport doit être signifié avant la partie, par les deux clubs; le gagnant le fera parvenir à l'administrateur, 2657 Drolet, et ceci sera vérifié par la société. Ceci ne sera en fait que pour les amateurs; ceci ne s'applique point aux joueurs professionnels.

Le National entend avoir une section de ski d'hiver et active. Quand l'organisation sera faite en partie, et que le recrutement marchera bien, on se proposera un programme pour la prochaine saison. Le ski devient de plus en plus en faveur à Montréal, et surtout chez les Canadiens-français. N'est-il pas naturel que notre race ait un goût attique pour la neige et pour les sports de la neige? A Montréal, à cause de la proximité de la montagne, le ski est un des sports les plus répandus. Pour la jeunesse, sport sain et vigoureux autant qu'agréable.

LE BILLARD Dimanche après-midi, à quatre heures, assemblement de la sous-commission de billard du National, salle No 3 à la Paestret. Il s'agit d'une affaire importante. Que tous soient présents.

Diner-Concert Dimanche, 26 octobre de 6 à 8. Blanche Archambault interprétera un programme de pièces classiques, dans la grande salle à manger, fraîchement décorée. L'orchestre de l'hôtel l'accompagnera. Diner Table d'hôte: un dollar. L'HOTEL QUEEN'S Adolphe Raymond, Directeur-gérant.

Dr FESSIER (hôpital privé) Chevalier Ordre Léopold II médecin hôpitaux militaires, France, Angleterre, Suède, etc.; maladies vénériennes (syphilis, rétro, vessie, bright, diabète) rhumatisme névralgie, maladies intimes de la femme. Traitement des plus modernes. Électrothérapie. Première consultation gratuite. 926 St-Denis près Rachel. H6-1217-8497.

THEATRE ORPHEUM Dimanche prochain 3 p.m. ROBERT SCHMITZ Le magicien du piano Billets maintenant en vente chez Archambault, Lindsay et au Théâtre (direction: BERNARD LAHERGIE)

ORPHEUM - CETTE SEMAINE Mme SANS-GENE Le triomphal succès du théâtre de la Porte St-Martin, avec les superbes costumes et décors de ce fameux théâtre parisien.

La Revue Musicale "La Lyre" 207 St-Denis - Tél. Est 9640 donne une "passé" pour l'Orpheum à ses abonnés. AVEZ-VOUS EU LA VOTRE?

PRINCESS Vaudeville Deux fois par jour "MARCELLE et son unique Associé" - autres bons numéros - 6

HIS MAJESTY'S Dimanche, 2 novembre LES 8 CHANTEURS ROMAINS Billets en vente lundi au théâtre, Willis et Archambault.

THEATRE CANADIEN FRANÇAIS "LE DIABLE EN VILLE" Grande revue en 3 actes de M. Alex. Silvio

IMPERIAL COMMENÇANT DIMANCHE 6 AGTES DE VAUDEVILLE B. F. KEITH - 6

WILLIAM SEABURY Assisté de Dorothy Hathaway avec RICHARD CONN au piano. Grand succès de 1924 de "REVOLTE"

HEBREW HAMILTON ET BARNEYS dans leur version de 1921 de "Just Fun"

LEWIS ET GORDON PRÉSENTENT "LONG AGO AND NOW" Une histoire d'amour d'été et d'aujourd'hui

PEDERSEN BRON Artistes sérieux comiques incluant un vaudeville et sketch tour à tour

"ALONG CAME RUTH" AVEC VIOLA DANA, TULLY MARSHALL, GALE HENRY ET WALTER HERS. TIRÉE DE LA FAMEUSE PRODUCTION THEATRALE DE HENRY W. SAVAGE

Passé Temps TITRES FRANÇAIS

"SINGLE WIVES" GRANDE PRODUCTION EN 3 PARTIES L'histoire d'une jeune fille qui fut heureuse le temps qu'elle fut courtisée, mais malheureuse la première année de son mariage.

CORINNE GRIFFITH, KATHLEEN WILLIAMS PHYLIS HAVER, MILTON SILLS, LOU TELLEGEN, HENRY B. WALTHALL. TITRES FRANÇAIS

Levez l'Ancre et En Route - - - Vagons pour une seconde grande semaine sur l'océan du roman et des aventures

THE SEA HAWK - AVEC - MILTON SILLS - ENID BENNETT - WALLACE BEERY Emotions! Roman! Aventure!

Jamais Plus! Vous ne verrez cette grande vue avec une aussi magnifique mise en scène, une représentation aussi à point - ce qui équilibre des pièces chantant et de superbes arrangements musicaux.

HEURES DES REPRESENTATIONS - 12.30 - 2.50 - 4.55 - 7 et 9.30 p.m.

Que les prohibitionnistes restent chez eux

Les prohibitionnistes d'Ontario, aussitôt leur victoire assurée dans la province, se sont écriés: "Allons maintenant à Ottawa, et demandons la prohibition pour tout le pays".

Cela donne une parfaite idée de leur intolérance.

Ils savent que Québec a une loi différente de la leur; que la Colombie-Anglaise également pratique le contrôle des liqueurs par une commission; que les trois provinces de l'ouest tout-à-tour ont suivi notre exemple...

Mais cela n'importe! Parce qu'ils ont réussi dans leur province à faire valoir leurs vues, il faudrait les imposer à tous.

Notons d'ailleurs que, même dans Ontario, la prohibition a perdu beaucoup de terrain; et que les chiffres d'avant-hier le démontrent.

C'est là une question purement provinciale et que chaque province doit décider à son gré.

Mais si jamais elle pouvait devenir fédérale, ce n'est certes pas le groupe de puritains ontariens qui l'emporteraient.

Ce qui est à noter également, c'est que c'est le vote des campagnes qui s'impose aux villes. Toronto, Ottawa, les autres grands centres ontariens, ont voté carrément contre la prohibition.

Mais la campagne pasteurisée par la prédication prohibitionniste, a imposé ses vœux aux populations des villes.

Québec, économiquement, ne peut se désoler d'un résultat qui lui conserve de si bons clients.

Mais nous offrons nos sympathies aux esprits tolérants de la province voisine que les fanatiques de la prohibition vont continuer de régenter.

La nouvelle réputation de Montréal

La reprise de l'enquête de la police venant à la suite des exécutions de cette semaine et de tous les événements récents, va remettre en publicité les tristes côtés de notre vie sociale.

Nous vivons en un temps où l'hypocrisie tient lieu de vertu.

Et parce que, courageusement, Montréal veut nettoyer son atmosphère; et parce que notre justice se montre plus sévère que celle des autres, on voudrait faire à notre ville une réputation qu'elle ne mérite pas.

Mais cela ne doit pas nous empêcher de continuer l'oeuvre d'assainissement.

Que sortira-t-il de cette enquête?

Et faudra-t-il entendre encore de ces témoignages qui tiennent plus de la polémique que de la stricte vérité?

Ce ne sont pas des opinions colorées que nous vous en: ce sont des faits, purs et simples.

Les témoins doivent dire ce qu'ils savent: c'est le tribunal, ou le public qui tirera les conclusions.

Nous traversons des jours difficiles. Mais la justice vient de donner de terribles exemples.

Le mal est partout, dans toutes les villes; et Babylone se retrouve en tous les grands centres. Mais nous pouvons changer la réputation imméritée de Montréal.

Que notre ville devienne connue pour la sévérité et la rigueur avec laquelle on y pourchasse les malfaiteurs et les punit quand ils sont pris.

La rémunération du travail d'après les besoins de l'ouvrier

Dans de nombreux pays, pendant la guerre, les travailleurs recevaient des allocations familiales, c'est-à-dire des allocations périodiques qui leur étaient attribuées en vue de l'entretien de leur famille, plutôt qu'à titre de rémunération pour un travail fourni. L'idée avait été appliquée, dès avant la guerre, notamment dans certaines administrations françaises; elles se répandit, après 1914, dans l'industrie privée et dans les administrations publiques d'un grand nombre de pays.

Le Bureau international du Travail ayant reçu de nombreuses demandes de renseignements sur les différents systèmes d'allocations familiales, a entrepris, sur l'état de la question au point de vue international, une étude qui paraîtra prochainement. Un article paru récemment dans la Revue internationale du Travail, résume les raisons qui ont conduit à adopter les allocations familiales et indique dans quelle mesure le système est pratiqué. Les fonctionnaires et ouvriers des administrations publiques de différents pays reçoivent depuis la guerre, des allocations supplémentaires proportionnelles à leurs charges familiales. En France et en Belgique, le service des locations est généralement assuré par les Caisses de compensation instituées par des groupes patronaux. Ailleurs, le mode de paiement des allocations est réglé par des accords collectifs et il n'existe pas de distinction nette entre le salaire et l'allocation. L'initiative est intéressante, moins par l'importance des sommes engagées que par le principe sur lequel il est basé, de la rémunération du travail, d'après les besoins familiaux de l'ouvrier.

Il n'existe malheureusement que peu de chiffres précis sur le nombre exact des travailleurs qui bénéficient du système. En France, les entreprises affiliées aux Caisses de compensation

emploient plus d'un million de travailleurs. Si l'on ajoute à ce nombre les fonctionnaires, les employés de chemins de fer, les mineurs et le personnel des autres industries, où des allocations sont versées, on obtient un chiffre total de 2,700,000 personnes. Le montant des allocations versées, à l'exclusion de celles payées par l'Etat, atteint environ 300 millions de francs par an.

En Belgique, on comptait, en juin 1924, environ 280,000 travailleurs dans les établissements qui paient des allocations; le montant de ces dernières atteignait 20 millions de francs par an.

Aux Pays-Bas, le nombre des allocations s'élève à 87,000.

On ne possède pas de données complètes pour les autres pays, mais il a été calculé qu'en Europe près de 8 millions de travailleurs de l'industrie privée bénéficiaient d'une manière ou d'une autre d'un sursalaire familial.

Le bilan de Québec

Nulle province ne peut montrer un bilan comparable à celui de la province de Québec.

Nos finances d'abord qui ont donné un surplus magnifique de quatorze millions dans les dix dernières années et que ni la guerre ni la crise qui a suivi n'ont pu abattre.

Nos bonnes routes par où Québec a donné l'exemple à tout le Dominion: nous avons maintenant un système de voirie qui réunit tous les grands centres par des artères provinciales, tandis que chaque localité a son chemin propre, et qui vont jusqu'aux frontières se joindre aux voies américaines. Ce système a permis des communications plus faciles au sein de la province. De leur côté, les touristes américains attirés chez nous par cet attrait additionnel sont venus verser à Québec des sommes considérables; jamais nous n'avons eu tant de visite que cette année.

Québec a aussi donné l'exemple par sa loi de tempérance, loi saine au point de vue social en même temps que fort avantageuse au point de vue économique.

L'administration de nos forêts et de nos pouvoirs d'eau a été de pair avec les autres départements, tandis que nos campagnes se ressentaient des encouragements constants qu'elles reçoivent dans le domaine agricole.

Enfin Québec a conservé sa réputation de province tolérante, respectueuse des droits des minorités. Elle a, par la bouche de son premier ministre, affirmé énergiquement ses aspirations, mais a su maintenir chez elle la conciliation et la bonne entente qu'elle préconise au dehors.

C'est le moment

M. Sauvé et ses candidats peuvent maintenant s'ébattre dans cinq comtés différents et essayer de donner une suite pratique à leurs discours lesquels, si on en croit la "Minerve", remporte l'adhésion du public.

On verra, le 5 novembre, que cette adhésion se confine à une petite minorité.

La vraie maladie

On signale en Allemagne une maladie mystérieuse qui cause beaucoup d'ennuis dans différentes parties de ce pays.

Mais la vraie maladie allemande est celle de ne pas payer; et la médecine alliée n'a pas encore trouvé moyen de la guérir.

En dernier ressort

La question des taux de chemins de fer ne peut être décidée qu'en considérant l'ensemble des réseaux et la compétition des différentes voies entre elles.

La commission des chemins de fer est le tribunal compétent pour se prononcer sur ces questions en dernier ressort.

Propagande bolcheviste

On voit tous les jours grandir les difficultés entre l'Angleterre et la Russie soviétique. Cette dernière profite des avances que lui a faites MacDonald et elle se livre à une propagande bolcheviste qui effraie et à bon droit.

Cette situation devient chaque jour plus intolérable et l'on prédit partout qu'elle contribuera à affaiblir le parti travailliste anglais.

LA FUSION DES BANQUES.

(du "Soleil"). — Si la province de Québec ne se débat pas aujourd'hui contre une effroyable crise de capital, elle le doit au gouvernement Taschereau. Sans lui, nous aurions été témoins d'une débâcle économique inouïe dans notre histoire, et s'il n'avait tenu qu'à l'opposition provinciale, qui s'est laissée emporter par le parti pris à l'un des tournants les plus graves de notre évolution nationale, cette débâcle se serait produite avec toutes ses lamentables conséquences. Le fait est d'être. Personne n'a pu l'oublier. Il y a un an environ, l'une des institutions financières les plus anciennes de la province, la Banque Nationale, qui comptait 70 ans d'existence et avait rendu d'éminents services à notre agriculture, à notre commerce, à notre industrie et à notre monde des affaires en général, approchait de la catastrophe. Ses quelques 230,000 déposants et ses 2,300 actionnaires doublement responsables étaient menacés d'une perte d'environ \$50,000,000. Cette somme, recueillie en majeure partie du bas de la classe canadienne-française représentait les prodiges d'économie accomplis par les nôtres, depuis toujours, pour lutter, vivre et durer. Pouvaient-ils laisser sombrer cette fortune de race? Il n'est pas permis de rester impassible spectateur au bord de l'étang où l'ami qui se noie crie au secours, quand on n'a qu'à tendre la main pour le sauver. En conscience, il n'était pas plus permis au gouvernement de Québec de laisser s'abîmer froidement, sous ses yeux, une partie de la richesse québécoise, dont la disparition dans le gouffre eût entraîné, sur tout notre territoire, des effondrements qui eussent annihilé cinquante années d'efforts économiques et supprimé un demi-siècle de notre progrès matériel.

POUR CULTIVER LES BONNES RELATIONS

Un livre français imprimé par l'Université Harvard

Au mois de février, une grande maison française a publié la première édition et ce mois-ci la seconde d'un livre intitulé: "La Comédie de mœurs en France au dix-neuvième siècle", tome I, de Picard à Scribe (1795-1815).

L'auteur en est M. Louis Allard, professeur à Harvard. L'ouvrage est le premier en langue française qui soit sorti des presses de l'illustre Université américaine, dans une forme d'ailleurs extrêmement soignée, abritée sous la couverture de la maison Hachette pour être présentée au lecteur français.

Ce livre est un tableau minutieux, précis et pittoresque des relations de la comédie et de la vie contemporaine, depuis la fin de la Révolution jusqu'à la fin du premier Empire. M. Allard promet de lui donner des successeurs qui nous amèneront à notre époque, que. Appuyé sur une documentation vaste et exacte, il explore une période très peu connue, montre sans cesse dans quelle mesure le théâtre représente ou ne représente pas la société et pour quelles raisons, et enfin joint au mérite de l'érudition l'avantage de faire toujours "vivant".

Cette oeuvre est le résultat de séries de leçons professées pendant plusieurs années à Harvard où M. Allard occupe la chaire titulaire de littérature française enseignée en français. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé des lettres, voici tantôt dix-huit ans qu'après des étudiants américains candidats aux divers grades il met à profit les leçons qu'il a reçues de maîtres tels que Brunetière et Lanson. Parmi les cours dont il a la charge, la littérature dramatique du dix-neuvième siècle est surtout celui où il s'est taillé son domaine propre et où il donne de fervents disciples.

A l'Université-mère de l'Amérique du Nord, la culture française, pendant ces récentes années, n'a fait qu'accroître en intensité et sa valeur — et à l'heure actuelle la section de langue et littérature françaises, qui recrute en moyenne de huit cents à neuf cents étudiants, est non seulement la principale du renommé département des langues romanes, mais une des plus importantes de toute l'Université. L'enseignement de notre littérature, qu'il soit professé en anglais ou en français, ne cesse d'attirer un nombre considérable de jeunes gens, futurs bacheliers, maîtres-ès-arts et docteurs.

Comme le théâtre passionne les Américains et les Américaines, il était naturel qu'un cours de littérature dramatique au dix-neuvième siècle séduisît chaque année un groupe d'étudiants intelligents et épris des choses de France. M. Allard s'est attaché à en faire surtout un cours de culture où il put tout à la fois favoriser chez le jeune Américain l'esprit d'analyse critique et lui permettre de saisir avec sympathie le développement de nos idées, de nos coutumes, de nos moeurs.

Nous savons qu'il a brillamment réussi. D'ailleurs, cette double préoccupation ne doit-elle pas dominer constamment l'esprit du Français qui a le grand honneur et la grave responsabilité de parler aux Américains de notre histoire littéraire? Grâce au merveilleux instrument de formation intellectuelle et morale dont il dispose, il peut admirablement stimuler leur curiosité pour les choses de l'intelligence, leur donner le goût des belles idées et des grands problèmes, éveiller leur faculté originale du jugement, et aussi, but non moins digne d'une noble ambition, à l'aide de nos écrivains, il peut les aider sans cesse à pénétrer dans le véritable esprit, dans la véritable vie de notre race.

M. Louis Allard a été en date un des premiers parmi ces maîtres qui, formés par la plus haute culture de l'Université de France, commencent, Dieu merci! à être nombreux outre-mer; oui, Dieu merci! parce que grâce à leur contact permanent avec le monde des étudiants et des futurs professeurs de collèges, dans les grandes Universités américaines, ils sont au nombre des meilleurs et des plus efficaces serviteurs de l'influence française aux Etats-Unis.

AU JOUR LE JOUR

Cartes postales

On en reçoit de partout. Il y en a pour tous les goûts, sinon de toutes les couleurs. Il n'y a pas un rocher, un falaise, un coucher de soleil, une façade historique, une fontaine, un buisson, un chemin creux, un costume local, pas un paysage, pas un intérieur pittoresque, pas un point de vue qui ait échappé à l'objectif des éditeurs de cartes postales. Ils ont morcelé la France en lots de 9 x 12 et, pour deux sous, on peut se procurer un échantillon des beautés naturelles de chaque région. Si vous n'allez pas aux Pyrénées, c'est elles qui viendront à vous, dument affranchies — des lois de la pesanteur, sans doute — et, de même, vous pouvez recevoir, franco de port, à domicile, les remparts de Carcassonne ou la fameuse pointe du Raz qui apprécie des voyageurs et des sédentaires.

Alors pourquoi partir? Le voyageur, cette dernière périsseable, après avoir été happé par un rapide, est donné en pâture à l'omnibus de la

gare qui, lui-même, l'abandonne au personnel de l'hôtel. Lorsque le malheureux est passé à travers les différents rouages du tourisme, il est nu et cru. Il lui faut se confier à son banquier, son tailleur, son bottier et autres fournisseurs pour être équipé de neuf afin de pouvoir semer dans une nouvelle randonnée son argent et ses bagages. Quels souvenirs lui restera-t-il en dehors d'une liasse de factures? Aucun. Il n'a vu que des voies ferrées, des gares et des halls d'hôtels.

Et n'allez pas me dire que l'autonobiliste, lui, a rempli ses yeux de visions admirables. Sur les routes il allait trop vite, et quand, de son propre mouvement, sa machine s'est écartée à n'en plus faire aucun, il n'a plus eu d'yeux que pour son carburateur ou sa magnéto et l'enseigne du mécanicien lui a semblé la seule chose à retenir de la contrée.

Pour bien voir du pays, et confortablement, il faut rester chez soi et attendre les cartes postales de ses amis. C'est la seule manière raisonnable de voyager, car c'est la seule qui permette de l'imprévu et de la fantaisie dans un itinéraire. Quand on voyage tout de bon, il est impossible d'admirer, par exemple, dans le même après-midi la célèbre fontaine Renaissance qui orne le cimetière de Saint-Jean-du-Doigt, le cirque de Gavarnie et le pont du Gard. Quand on est chez soi, il n'y a rien d'impossible à les contempler à la suite ou même parallèlement, pour peu qu'ils arrivent par le même courrier.

Et comme, en général, nos correspondants ne pensent à nous que les jours de pluie ou lorsqu'ils sont en panne, notre bonheur se complète de tous leurs embêtements.

James de Coquet. —Le "Figaro".

L'ANTHOPHAGIE

L'anthropologie; tel est le nom barbare sous lequel on désigne l'alimentation par les fleurs dont l'idée poétique a été émise et propagée il y a une trentaine d'années par un groupe de botanistes anglais et n'a pas, on doit le dire, rencontré grand succès. Avec une intention thérapeutique, cette idée vient cependant d'être reprise par un savant, le docteur Barbier, qui au congrès de la tuberculose qui vient de se tenir à Liège, a préconisé le traitement par injections d'extraits d'orchidées contre la phthisie pulmonaire. N'est-ce point là d'ailleurs revenir tout simplement par un détour à l'ancienne médecine par les simples en laquelle nos aïeux avaient tant de confiance et qui, bien qu'ayant subi un temps d'obscurité, n'a peut-être pas encore épuisé toutes ses ressources, ni dit son dernier mot?

LE CORPS DE SIENKIEWICZ

Comme nous l'avions fait prévoir, le corps de Henryk Sienkiewicz, le romancier polonais auteur de "Quo Vadis" et de "Par le fer et par le feu", sera solennellement transporté de Suisse en Pologne à travers la Tchécoslovaquie. Le gouvernement tchécoslovaque a l'intention d'honorer la dépouille mortelle du poète en l'exposant à Prague et en organisant une cérémonie à laquelle participeront officiellement les autorités civiles et militaires. Pendant tout le parcours en Tchécoslovaquie, le cercueil de Sienkiewicz aura une escorte militaire d'honneur.

ON DEMANDE

L'Hôpital Notre-Dame, à cause du nombre toujours croissant de ses malades, a besoin de deux ou trois Médecins Internes. Avantage exceptionnel pour des jeunes Médecins désirant faire un stage hospitalier. S'adresser au Président, ou au Secrétaire du "Conseil Médical" Hôpital Notre-Dame.

171-23-25

UNE SESSION de la Cour de Banc du Roi... DAME EVELINE JACQUES MIRON, comtesse de la cité de Lachine, district de Montréal, demanderesse, vs GEORGE McPICKETT, de la ville de Pittsburgh, dans l'Etat de Pennsylvanie, un des Etats Unis d'Amérique, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.—COUR SUPERIEURE.—No. 213.—DAME EVELINE JACQUES MIRON, comtesse de la cité de Lachine, district de Montréal, demanderesse, vs GEORGE McPICKETT, de la ville de Pittsburgh, dans l'Etat de Pennsylvanie, un des Etats Unis d'Amérique, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.—COUR SUPERIEURE.—No. 254.—DAME SARAH SHUBERT, épouse commune de Henryk Sienkiewicz, défendeur, vs GEORGE McPICKETT, de la ville de Pittsburgh, dans l'Etat de Pennsylvanie, un des Etats Unis d'Amérique, demanderesse à ce jour institutrice d'une action en séparation de biens contre le défendeur.

Sougez promptement et sans danger le Catharre de la Vessie et ses suites... SANTAL MIDY



VENTES PAR LE SHERIF

301.—THE STAR CHROME MINING CO., LTD., corps politique et incorporé avant son principal bureau d'affaires en la cité de Montréal, dit district, demanderesse, vs DAME R.-J. THOMPSON, épouse contractuellement séparée de biens de Ferdinand Bayard, bourgeois, du même lieu, et ex demeur par autoriser et assister sa dite épouse à l'effet des présentes, défenderesse.

302.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

303.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

304.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

305.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

306.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

307.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

308.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

309.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé par jugement du 30 septembre 1924.

Un emplacement composé comme suit, savoir: 1. Du lot de terre sis et situé en la cité de Montréal, borné en front par la rue Berri de la dite cité, connu et désigné comme étant le lot No 2 de la subdivision du lot No 498 de la subdivision du lot originaire No 246 (246-498-2) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet; à distraire cependant du dit lot une lièze de terre constituant cette partie nord-ouest du dit lot mesurant douze pieds de profondeur, mesure anglaise, par toute la largeur du dit lot, soit trente-trois pieds de largeur, mesure anglaise, la dite lièze devant servir pour la rue projetée en avant dudit emplacement; 2. Du lot de terre sis et situé en la cité de Montréal, district de Montréal, borné en front par la rue Berri de la dite cité, connu et désigné comme étant le lot de terre numéro deux de la subdivision du lot numéro quatre cent quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-498-2) des dits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet; 3. Du lot de terre sis et situé en la cité de Montréal, district de Montréal, borné en front par la rue Berri de la dite cité, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision du lot numéro quatre cent quatre-vingt-quatre de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-498-2) des dits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet; le dit emplacement mesurant trente-trois pieds de largeur par soixante-six pieds de profondeur, le tout plus ou moins, mesure anglaise — avec bâtisse desuré érigée.

Pour être vendu en bloc, comme une seule et même exploitation, suivant jugement de l'hon. Juge Bruneau, daté le 30 septembre 1924. Un dépôt de \$120.00 sera exigé de tout enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. Juge Bruneau, daté le 30 septembre 1924. Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le TREIZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à MIDI.

3375 — MENDEL SEGAL, demandeur, vs JOSEPH BERNIER, et al, défendeurs.

Un lot de terre situé sur la rue Shuter, dans la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro 3 de la subdivision officielle B de la subdivision officielle du lot originaire numéro 1846 (No 1846-B-3), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Antoine — avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros civiques 875, 877 et 879 de la dite rue Shuter, et les dépendances; et avec droit de passage en commun avec les autres y ayant droit dans la rue située en arrière du dit lot présentement vendu, et dans la rue de 14 pieds et 9 pouces de largeur sise à côté du lot No 1846-B et donnant accès à la dite rue située en arrière, par la rue Shuter, lequel lot présentement vendu mesurant 20 pieds et 6 pouces de largeur par cent sept pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, et borné comme suit: en front, par la rue Shuter, en arrière par une rue de 18 pieds de largeur, d'un côté par le lot No 1846-B-2, et de l'autre côté, par le lot No 1846-A — ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées au dit immeuble.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le TREIZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi. Le shérif L. J. LEMIEUX. Bureau du shérif, Montréal, 23 octobre 1924.

CARTES BUREAU PROFESSIONNELLES

ELLIOTT & DAVID Henry J. Elliott C. R. Hon. L. A. David, C. R. Notaire de la province de Québec. Maurice Dugas J.-P. Callaghan Notaire Vermeil L.-C. Giguère, C. R. Connell Avocats et solliciteurs Commissaires pour toutes les provinces. Terre-Neuve et les Etats Unis. EDIFICE CANADA LIFE Montréal, Canada.

MEDECINS

Homen de bureau — 3 à 5 h. l'après-midi, R & O le bureau 218 Ste-Catherine, rue et coin Ste-Vierge. TEL. PLATEAU 5229 DOGTER R. A. LAPORTE B.A. Elève des Matières de Paris Spéciale de des Maladies Vénéériennes, Maladies de la Peau, Voies urinaires, Syphilis. Analyse de sang. Rayons X. Electrothérapie. 748-CP-J.N.O.

3406.—DAME ALBERTINE LEGAULT, du village de Ste-Genève-de-Pierrefonds, district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Adolphe Méloche, postillon, du même lieu, et ex demeur partie aux présentes pour autoriser son épouse, demanderesse, vs HERMAN PERRAS, comptable, des cité et district de Montréal, en sa qualité de syndic aux biens de Adolphe Méloche, et AIME LOZECAU, député-protonotaire des cité et district de Montréal, curateur au délaissement en cette cause, nommé suivant jugement du 30 septembre 1924.

WILFRID DAMFHOUSE Hydric de l'Allité J. E. Beaudin Chas. Arsold J. A. Rousseau 426 Power Building Main : 0158 341-2347-2348-2349

PAGE FEMININE

CREPUSCULE D'AUTOMNE

Nos pas nous ont conduits au bord du grand étang. Veux-tu te reposer près de moi, sur ce banc. Qu'un lierre acharné cache sous les saules ? Laisse tomber ta tête au creux de mon épaule. Regarde : les arbres s'inclinent tant qu'ils semblent étendus sur l'eau passive et terne. Le crépuscule les prosterne. Ils ont l'air de porter le poids du temps. La brise a la tiédeur d'un souffle. L'âme des fleurs y flotte en parfums indolents. On dirait qu'un rayon la poursuit et s'essouffle. Et l'ombre qui s'allonge a du soleil au flanc. Un vol jaillit, d'autres ailes lui font escorte. Un buisson près de nous vibre d'un cri d'oiseau. Le vertige des joncs penche sur les roseaux Et le cygne ombrageux qui fend les feuilles mortes, Glisse son rythme blanc sur la torpeur des eaux.

Et cela ne me donne aucune nostalgie. Plongé dans ton regard, je te vois, mon amie : Les ondes de tes yeux sont les eaux de l'étang. Ou tombe la langueur des feuilles. Pour que de l'aube et du printemps Glisse sur leur fond transparent. Il suffit qu'un cygne le veuille. Nos rêves attendris, Comme les saules du rivage, Y mirent leurs tons gris. Y noient leur ciel et leur ombage. Ou se balance encore un chant d'oiseau. Une aile, en la frôlant, met son frisson sur l'eau (Ton âme aussi frôlée en frôlant ma prière). Et, comme les derniers rayons crépusculaires Percant de flèches d'or le lac mystérieux, Mes regards angoissés projettent leur lumière Dans la profondeur de tes yeux.

Ernest PREVOST.
(Le livre de l'Immortelle Amie)

LA SITUATION EN FRANCE

Trop de femmes pour pas assez de mari.

Les statisticiens, qui établissent tant de tables, mais qui n'ont pas encore réussi à les faire tourner, ont calculé depuis longtemps que, dans l'espèce humaine, il naît plus de filles que de garçons. Cela explique la difficulté de beaucoup de demoiselles éprouvant à trouver un mari, et certaines autres choses encore. Cette difficulté se trouve accrue depuis la guerre, qui faucha tant de jeunes hommes. Dans tous les pays qui durèrent prendre les armes, il y a une crise du mariage.

Et, pourtant, parmi les célibataires, il en existe toute une catégorie qui, de propos délibéré, ont décidé de ne pas se marier. Je n'étonnerai personne en disant que ce ne sont pas des femmes, car les femmes ont, avant toute autre, la vocation du mariage. Ce sont des hommes. Il faut reconnaître que voilà qui complique singulièrement la situation.

Ces hommes qui veulent vivre seuls, qui refusent de fonder un foyer, sont Anglais. Oh ! je suis bien certain qu'ils ont beaucoup de pareils en France. Mais de ceux-ci les statisticiens français ne se sont pas encore occupés, tandis que les statisticiens anglais ont mis le nez dans les affaires de ceux-là.

Et ces calculateurs ont calculé qu'il y a, à Londres, seulement, 95,596 filles de vingt à quarante ans en excédent sur le nombre des hommes du même âge non mariés. Je ne me dissimule pas que, s'il y avait à Londres qu'un seul homme célibataire, il suffirait de 95,597 filles non mariées et qu'une simple soustraction pour démontrer la certitude du résultat publié. Mais, si l'on s'est donné la peine de le faire connaître, c'est, sans doute, parce que les garçons, jeunes ou vieux, sont eux-mêmes, à Londres, fort nombreux. Et voilà qui n'est pas fort galant. Si les hommes, déjà en minorité, ne veulent pas entendre parler du mariage; si, comme au bal, ils laissent les filles faire la tapisserie, cela est tout à fait répréhensible, et représente aussi un danger pour la société.

Des âmes charitables se sont occupées de trouver un remède à cette triste situation. Mais il faut croire que l'averion pour le ménage est solidement ancrée dans le cœur de ces "gentlemen", puisque les dites âmes charitables n'ont même point tenté de les convertir au "conjugio". Elles se sont bornées, l'amour faisant forfait, à essayer de le remplacer par l'amitié. Elles se sont dit qu'il était bon que tant d'existences vouées à la solitude ne restassent pas seules, en proie à une déprimante tristesse. Et, sans aucune arrière-pensée matrimoniale, elles ont imaginé de créer des centres de réunion où les célibataires des deux sexes viendraient goûter les bienfaits d'une affectueuse juxtaxposition. A défaut d'un même toit pour abriter une union légitime et durable, on s'adonnerait, dans ces centres de réunion, à la culture des sentiments miyouens.

Sans entrer dans des considérations morales sur les avantages ou les dangers d'une telle tentative, il est permis de remarquer que, étant donné la proportion établie par les statisticiens, il y aura, dans ce célibataire-parties, plus d'hommes que de femmes. Les bienveillants organisateurs n'ont pas manqué de le remarquer de leur côté, et ils ont, avec un louable esprit de prévoyance, élaboré un règlement en harmonie avec la justice partitive et distributive. D'après le règlement, on n'admettra point, dans

ces lieux de réunion, les hommes assez égoïstes pour ne danser pendant toute une soirée en ayant une seule femme. Il faudra que chaque homme s'engage à prendre une moyenne de cinq danses pour son compte personnel. On prévoit qu'ainsi toutes les femmes pourrout, à tour de rôle, danser. Quant aux hommes, qui danseront tout le temps, ils seront bien fatigués.

Il n'importe ! l'équité aura reçu satisfaction. Mais je crains bien que la psychologie ne réclame, car elle se moque de l'égalité, même artificielle, entre les sexes, préférant étudier les moyens par lesquels ils se rapprochent, et surtout malgré les malentendus et souvent pris.

Or, si l'on avait laissé les hommes danser avec une seule femme, pour être, à la fin de la saison, y aurait-il eu quelques couples de célibataires en moins. En voulant consoler le célibat, on l'a encouragé !

Le peuple anglais serait-il moins pratique qu'on ne le croyait ?

Adrien Vély
(Le "Gaulois").

LA MODE

Lingerie féminine
(Pour le "Canada")

La jolie lingerie féminine, si délicate de délicieuses fragilités auxquelles la véritable élégance apporte tous ses soins minutieux et coquets, doit attirer notre attention. Parmi les étoffes souples, douces et soyeuses, la femme a, du reste, un choix varié pour tailler les différentes babioles dont elle désire augmenter ou renouveler son ravissant trousseau.

Le crêpe se prête à de petits chefs d'oeuvre de goût et de distinction. De nuance tendre; rose pâle, bleu lavande, corail, vert d'eau ou blanc ivoire, il s'enjolie aisément et délicieusement de garnitures de fils tirés ou d'inscriptions de dentelle. Car, nous avons, heureusement repris goût à cette dernière, toute précieuse de délicate joliesse et qui constitue réellement, pour la femme, la parure rêvée. Ses alvéoles ténues, fragiles et impalpables, ses dessins variés et artistiques nous enchantent et nous parent joliment. Comment avoisons-nous pu, par suite de quelle aberration du goût, la délaisser et nous en passer, quelque temps, pour nos ligeries intimes ? La dentelle, en effet, garnira tout aussi bien nos dessous de fin linon, de batiste, de voile triple, que ceux de toile de soie, de pongée, de satin ou de crêpe de Chine, tissus trop fragiles et trop onéreux pour beaucoup d'entre nous. Pour ces dessous, on revient, en outre, aux plus menus, disposés en groupes ou s'étageant en différentes longueurs, séparés par des rivières de jours qui allègent l'étoffe, tout en l'enjolivant. Et les volants, minuscules et superposés, placés sur les côtes d'une chemise, d'un pantalon ou d'une combinaison l'acheveront de charmante manière, tandis qu'une fine broderie les orne gentiment.

Le tulle, de son côté, compose une garniture idéale pour toute la lingerie des coquettes. D'apparence frêle et éthérée, il possède néanmoins une certaine solidité et permet maintes charmantes applications très appréciées des élégantes. Il ennuage la parure d'une grâce toute spéciale et lui donne ce cachet discret et distingué que nous apprécions toutes. Rebrodé et découpé, il singe à la rendre nos sous-vêtements

d'une légèreté exquise. Aussi, le rencontrons-nous en bordure grecque ou dentelée, en incrustations ou en volants à peine badinés sur un grand nombre de parures de toutes sortes.

La mode, qui nous veut minces, ces, exige des tourtereaux étroits sous les robes collantes, si bien que pour lui offrir nous avons adopté le "step-in", ou chemise-colotte, voile fragile, dont l'élasticité ne le cède en rien à la commodité.

De la lingerie aux blouses, il n'est qu'un pas, vite franchi. Et il faut avouer qu'elles aussi sont indispensables, pétries qu'elles sont de charme féminin. Bien souvent, on a cru à leur disparition, la robe trois-pièces les supplantant, mais elles n'ont pas cédé leur place et continuent à compléter harmonieusement le tailleur habillé ou pratique. Elles éclairent les costumes foncés, et ajoutent aux autres une note aimable et de bon ton. On les taille en organdina, en crêpe soyeux, en majunja épais, en tussor naturel. Lorsqu'elles affectent la forme chemisier, elles réclament des plis billupiens, un plastron chiffé d'initiales, ou une pochette brodée d'un emblème ou d'une devise quelconque. La vogue des monogrammes a conquis la blouse élégante, et les chiffres de couleur ou noirs, s'enlacent — ils sont généralement trois — dans un rond, un ovale ou un losange, au gré de chacun. Sur les blouses habillées, coupées de crêpe riche, les jours disputent la suprématie à la dentelle. Les jabots plissés composent une garniture ravissante et bien difficile, souvent, est le choix entre la fantaisie des jours savants et celle, légère et délicate, des réseaux arachnéens.

Tout comme nos robes, les blouses s'ajustent étroitement, les manches, sous une bande serrée, ornée de plis ou de boutons, à moins qu'une broderie de laine n'en termine originellement l'ourlet.

QUELQUES PENSEES DE LA REINE DE ROMANIE

Les hommes ne se ressemblent que par leur vaine poursuite d'un bonheur qui passe toujours à côté d'eux.

L'amour enrichit le pauvre et ses espérances transforment un roi en mendiant. L'amour est la parole qui ouvre les portes du ciel, et mot que Dieu revêt à l'enfant qui touche au terme de son voyage.

Ne demandez pas à une femme de voir la douleur et de ne pas tendre la main.

LA VIE D'UN DILETTANTE

Horace Walpole

Considérez le portrait de Nathaniel Howe nous a laissé de ce dilettante aimable du dix-huitième anglais: sourcils arqués et fins que domine un grand front intelligent, nez aux ailes presque pincées, bouche féminine, jolie, et dans ces yeux très beaux un sourire lointainement moqueur.

M. Yvon, de la Faculté de Caen, vient d'écrire une vaste étude (1) sur ce gentilhomme curieux, virtuose, artiste, le fils du fameux ministre sir Robert, qui n'ayant pu jouer le grand rôle politique qu'il recherchait longuement, voulut néanmoins faire mentir le menaçant adage antique: les fils des héros sont des sots; il mérita même cette flatterie de Voltaire quand les deux champions se reconcièrent: "Votre père était bon orateur. Mais je doute qu'il ait pu écrire comme vous; vous ne pouvez pas dire: "quia Pater major me est".

Ses modèles dans l'art d'écrire sont français ou de culture française; c'est avant tout Mme de Sévigny, dont l'ombre souriante rôdera toujours dans sa pensée; ce sont les "Mémoires du chevalier de Grammont"; enfant, il avouait que le prestigieux chevalier, A. Eton, il lisait déjà "l'Astrée" (ses amis l'appelaient Céliadon) et les romans de Mlle de Scudéry. Il a l'exemple de la fameuse lady Wortley Montagu qui affirmait "sans la moindre vanité que ses lettres seraient un jour tout aussi divertissantes" que celles de Mme de Sévigny.

Il a possédé non seulement le portrait de Ninon, mais sa précieuse correspondance et il eut le dessin (que ne l'a-t-il exécuté!) de l'imprimer sur sa presse de Strawberry Hill. Enfin quel commerce d'amitié, quelle correspondance il a entretenus avec de spirituelles dames de France et particulièrement Mme du Deffand, sa fidèle et chère vieille amie!

Les voyages de Walpole en France, son opinion sur la société française d'alors, forment l'une des parties les plus captivantes du livre de Paul Yvon Ailleurs l'auteur a étudié les "Traits d'union" entre la France et l'Angleterre sous l'ancien régime. Walpole est un de ces traits d'union. Ce dilettante à la bougeolette. En repartant pour la France en 1765, il dit qu'il "veut raviver ses idées d'autrefois". Il y veut retrouver sa jeunesse, ses amis charmants.

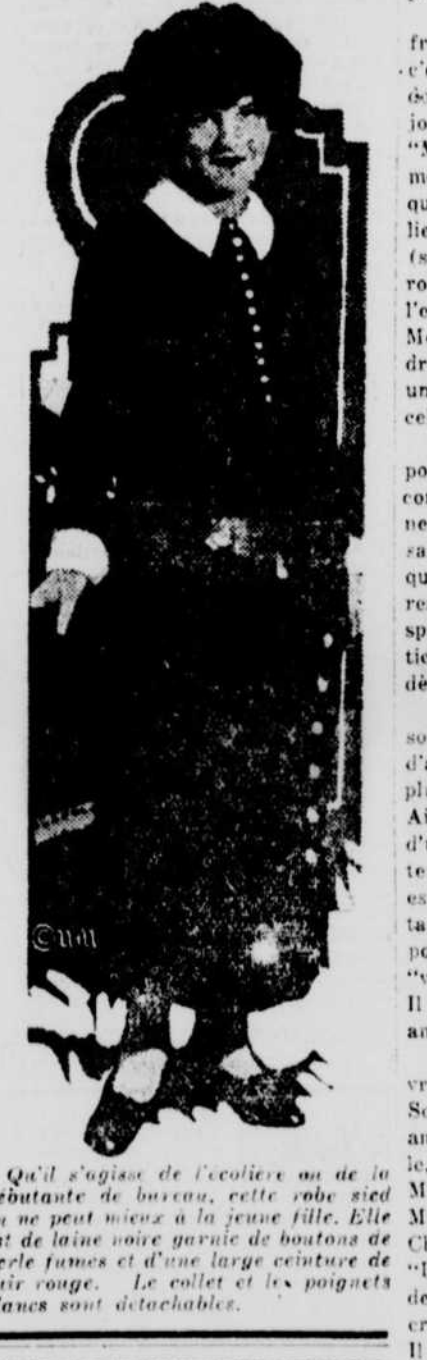
Déjà connu par son esprit, ses oeuvres, il est en France l'enfant gâté. Son oncle, Horace Walpole, avait été ambassadeur à Paris. Tout l'accueille, tant de sourire spirituels ou jolis: Mme Geoffrin, Mme de Mirepoix, Mme de Boufflers, la duchesse de Choiseul. De cette dernière il écrit: "Les beaux yeux de ce petit modeste de titre, si modeste, si gentil que l'on croirait sorti d'un gentil enchanteur". Il s'amuse et il amuse.

Il a "le feu moqueur", comme dit Mme du Deffand, et son esprit critique s'exerce aux dépens de l'un et de l'autre; seules les femmes à ses yeux trouvent grâce, sauf Mme du Barry. Sous Louis XVI, il est présenté à la cour; il a vu Marie-Antoinette: éblouissement.

Il n'est pas toujours dans les salons aussi étincelant qu'il le voudrait; ses légères bévues dans son parler français font sourire; il se trouble parfois; il est mortifié; il se venge sur les romes. Il semble un peu jaloux de la gloire des autres, même de ses compatriotes, trop fêtés en France, comme l'historien Hume. Dans le jardin de Rousseau, il lance de petites pierres; il compose une lettre imaginaire, qu'il écrit à Genevieve, le roi de Prusse l'invitant à distraire à sa cour son humeur chagrin; "Si vous persistiez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, je suis sûr, je vous jurerai à un procureur au gré de vos souhaits". La lettre circule dans les salons. Rousseau, qui s'embarque pour l'Angleterre, est fuyé et répond agréablement dans le "Saint-James Chronicle". Blessé dans son culte par Shakespeare, il rompt les lances avec Voltaire qui s'est gaussé de "Hamlet". Il monte sur ses grands chevaux, il est le champion du grand Will. Mme du Deffand cherche à calmer le patriote tout en le traissant pour servir son favori, Voltaire s'encolère. "Il donne la préférence à son grosier bouffon sur Racine et Corneille." Tout finit par des sourires et des lettres courtoises, mais dans son épître flatteuse, Walpole glisse encore un

MICHELINE.

LA ROBE IDEALE DE LA JEUNE FILLE



RECETTES

Potage aux carottes — Découper dans des carottes une centaine de morceaux en forme d'olive de deux centimètres de long sur un de large; autant que possible, prendre ces olives dans la partie la plus rouge des carottes, les faire blanchir, égoutter, rafraîchir, égoutter de nouveau; les mettre à cuire baignant dans du consommé; ajouter un morceau de sucre. Lorsque ces olives sont cuites, les griser et les mettre dans la souprière; verser dessus deux litres de bouillon, servir à part une vingtaine de croûtes carrées faites avec de la croûte de pain à potage et passer au four.

Poulet à l'huile — Couper un poulet en petits morceaux; faire revenir dans du beurre avec trois oignons hachés très fin. Lorsque le tout est bien doré, jeter dessus deux cuillères à bouche d'huile d'olive, et faire sauter jusqu'à parfaite cuisson. Saler et poivrer avant de servir. Le poulet à l'huile doit être fait rapidement sur un feu vif.

Carré de mouton à la poivrade — Faire un carré de mouton et découper de gros lardons; faire le mouton en deux jours avec un demi-verre d'huile, du jus de citron, sel, poivre, tranches d'oignons, persil, etc. Mettre à la broche et gracier d'une belle couleur. Sauvez avec sauce poivrade.

Sauce tomates à la ménagère — Eplandez trois tomates pour en retirer la peau; coupez par le milieu et épouvez-les en les gaisant. Coupez-les en petits morceaux. Vous couperez aussi 3/4 once de persil-salé en dés, mettez ces morceaux dans une poêle avec du beurre ou de l'huile, chauffez-les en y ajoutant les tomates et une cuillère d'ail, faites sauter le tout à feu vif. Salez et poivrez. Vous ajouterez quelques cuillères de vinaigre et autant de bouillon quand les tomates seront fondues; deux minutes après, saupoudrez de persil et servez.

Ma grande amie en France, c'est Mme du Deffand. Cette affection, cette correspondance durèrent jusqu'à la mort de la "chère vieille femme". Quoique aveugle, elle était gaie et inventait pour lui toutes sortes d'espérances. Un soir, il trouve sur sa table une tabatière avec le portrait de Mme de Sévigné et une lettre signée par l'ombre illustre. C'est Mme du Deffand, bien entendu, qui l'a écrite!

Il eut des coquetteries avec elle. Et un étrange sentiment s'éveilla au cœur de cette vieille femme, "cette pauvre débauchée d'esprit", une tendresse sans espoir dont Walpole se rendit d'abord mal compte et dont, après, il fut assez gêné. Cette avenue de l'esprit de lumière avait vu le feu de ces yeux aimés; mais la flamme de l'amour avait plus d'éclat que de chaleur. Amours tardives et douloureuses qui transfigurent cette vieille: "Malgré ses soixante-dix-neuf ans, disait sur la fin Walpole, sa lampe brûle toujours du même éclat, alors que la miéne s'obscurcit". La dernière lettre de Mme du Deffand est touchante: "Divertissez-vous, mon ami. Vous me regrettez, parce qu'on est bien aise de se savoir aimé."

En Angleterre, il est écœuré des fêtes de son pays où il a éprouvé tant de déboires, et il a la nostalgie de la douceur de France.

Deux vieilles cultures en lui se complètent et se heurtent tour à tour. Il est patriote, ce citoyen du monde, et les préjugés français à l'égard de son pays le froissent. Il est le symbole vivant de cette quasi-incapacité de deux races qui sympathisent à se comprendre parfaitement. Il reprochera même aux Français de trop s'être la langue anglaise. Il y avait dans l'évolution de la vie française quelque chose qu'il saisissait mal. Il était resté "vieille cour", et voilà que ces Français qu'il aimait un peu frivole, primés, d'une courtoisie spirituelle, exquise, devenaient graves politiciens, philosophiques, devenaient ennuyeux.

Il ne devine pas qu'un monde nouveau se prépare; si, tout de même, à la chute de Choiseul, il sent que le vent souffle en tempête; la Révolution d'Amérique présage d'autres révolutions.

Un jour de clairvoyance et d'équité, il a formulé portant ce jugement heureux: "Si j'étais un fabricant de nations, je pense qu'on en pourrait faire une des plus aimables, en prenant quelque chose à la France et à l'Angleterre".

A travers ses lettres mouvantes comme la vie, s'évoque toute la société du dix-huitième à Paris et à Londres.

Paul Yvon conclut avec bonheur: "Walpole, épistolier et peintre des fêtes galantes qui met tant de grâce et de velouté dans ses descriptions, n'est-il pas en littérature anglaise le pastelliste de son temps? Un La Tour anglais, ce n'est pas là un mince éloge de cette âme d'artiste."

LE DILEMME

— Epouse plutôt Pierre, je t'assure que ce garçon est une perle.

— Oui, mais Gaston, c'est un collier de perles!

Ma maison me regarde et me connaît plus qu'il n'y a supposés dans la bouche de l'impératrice le part de son ombre mélancolique le parc de Malmaison.

POUR AGREMENTER UNE ROBE

Une broderie de nuances rose brillant, une frange de plumes d'autruche noire composent la monotonie de la tunique droite de satin noir pour le dîner. Sans détendre l'effet sévère de la ligne droite, elles ajoutent une note tout à fait intéressante.

LA FEMME AUX INDES

Mme Cornelia Sorabji entretient les lecteurs de la "Fortnightly Review" des difficultés, dangers et souffrances dont s'accompagne l'émancipation de la femme et l'évolution de la vie féminine aux Indes. Que l'on imagine combien douloureuse peut être la situation de celles qui, après un séjour plus ou moins prolongé en Europe où elles seront venues chercher l'impression de l'éducation française ou anglaise, se retrouvent, toute faible minorité, au milieu de leurs sœurs demeurées de nécessité rigoureusement fidèles aux traditions millénaires de leur race. On cite le cas d'une jeune Hindoue qui, ayant dû, après un consciencieux apprentissage en France de la civilisation occidentale, réintégrer le harem familial et y renouant qu'une société avec laquelle tout échange s'arrêtait désormais décidément impossible, sollicitait comme une suprême faveur, l'autorisation de se pomponner à l'européenne une heure par semaine et de parler, seule, cette heure-là durant, la langue des Parisiennes...

L'ETERNELLE QUESTION

Cheveux courts ou cheveux longs ?

La question est en suspens. Cependant, nombre de dames, et non des moindres, estiment que la mode des cheveux courts a fait son temps, et que le moment est proche où elle sera complètement abandonnée.

On nous assure même, ajoute le "Gaulois" de Paris, que nous sommes appelés à revoir ces boucles longues et ondoyantes que les Anglaises inaugureront à Paris sous la Restauration, et qui ont conservé le nom de leurs promotrices.

Les élégantes d'ailleurs, pour donner du brillant à leurs cheveux, les ornent d'huile de castor. Ce produit, qui eut un succès fou, était composé d'huile de tonka et d'huile d'extrait de canelle, et saffrans, de fleurs d'orange et de bergamote. Il fut décrié par "l'huile de Macassar" ou la brillante.

CERTITUDE

— On ne doit jamais affirmer une chose avec entêtement. Il n'y a que les imbéciles qui peuvent être certains.

— Mais... monsieur... vous en êtes sûr ?

— J'en suis certain!

JOSEPHINE, FEMME ET IMPERATRICE

Une conférence de M. d'Esparbes

Sous la présidence de la comtesse Benedetti, vice-présidente, en l'absence de la marquise de Guay, présidente empêchée, les "Amis de Fontainebleau" se sont réunis, récemment, dans une des salles du palais de Fontainebleau, et ont assisté à une très intéressante conférence du conservateur, M. Georges d'Esparbes, sur "Josephine, femme et impératrice". Dans un style entraînant, tour à tour tendre et enflammé, qu'il animait encore par la lecture des lettres de Bonaparte, tantôt ardentes et tantôt brusques, le brillant conférencier a résumé l'existence de Josephine et s'est appliqué à détruire les médisances répandues sur son compte. Avec plus de galanterie française que de rigoureuse critique historique, notre confère a glissé légèrement sur les relations de la jolie épouse avec Barras, à rien dit des étourderies et des imprudences commises par Josephine pendant les campagnes d'Italie et d'Egypte, ni de l'essai de rupture de Bonaparte à son retour. En revanche, il a, par une fine analyse, montré Mme de Beauharnais épousant le jeune général par raison, pour sortir d'une situation très difficile, et l'aimant peu à peu, tandis que Bonaparte, qui l'adorait passionnément au début, se détacha bientôt d'elle. Et il a terminé par les beaux vers de Victor Hugo, dans "La Tristesse Olympique":

Ma maison me regarde et me connaît plus qu'il n'y a supposés dans la bouche de l'impératrice le part de son ombre mélancolique le parc de Malmaison.

UN NOUVEAU ROBINSON

M. Winston Churchill, l'ancien ministre de la guerre, raconte dans un article publié par le "Weekly Dispatch", qu'un ami de sa famille, un certain Timmins, qui avait disparu dans un naufrage, en juin 1914 vient d'être retrouvé sain et sauf, en plein Pacifique, sur une petite île de corail dont il était le seul habitant. Le nouveau Robinson avait vécu pendant dix ans du poisson qu'il prenait et de quelques herbes qui produisaient le sol assez fertile de l'île.

Les premières nouvelles qu'il eut du monde furent apportées au naufrage il y a quelques semaines par plusieurs pages d'un journal australien qu'il trouva dans une bouteille jetée par la mer sur le rivage de l'île. Il y lut, notamment, qu'un monument avait été élevé aux Australiens et aux Néo-Zélandais qui avaient péri aux Dardanelles. M. Timmins, ignorant qu'une longue guerre avait ensanguiné le monde, se demanda dans quelles conditions avaient bien pu périr ces Australiens et Néo-Zélandais et quelle sorte de gens ce pouvait bien être pour qu'on leur élevât un monument.

Après trois semaines de réflexion, il crut avoir enfin trouvé le mot de l'énigme. Il imagina qu'une équipe de footballeurs ou de cricketers coloniaux se rendant en Angleterre pour y jouer un match, avait fait naufrage près des Dardanelles et que les membres de leur club avaient voulu commémorer l'événement par l'érection d'un monument.

Quelques jours après, un vapeur qui passait au large de l'île apercevait les signaux du naufrage et le prenait à son bord. Timmins est aujourd'hui revenu de son erreur.

PRUDENCE

Madame et son chien s'adressant au chef de gare. — Le train montant est-il arrivé ?

— Oui, madame, il est reparti depuis une heure.

— Et le train descendant ?

— Il ne passera pas avant demain, madame.

— Etes-vous bien sûr, monsieur qu'il n'y aura pas aujourd'hui de trains spéciaux dans l'un ou l'autre sens ?

— Absolument sûr, madame.

Madame à son chien. — Venez Mador, nous pouvons traverser les voies sans danger.

CONFERENCES GRATUITES AU MONUMENT NAT.

Dimanche, le 26 octobre, 1924, à 2.30 heures, p.m., M. le Dr C. N. Yagin, dans sa conférence sur l'hygiène traitera du sujet suivant: "l'hygiène de l'appareil de locomotion et de travail".

Le même jour, à 8 heures du soir, M. J. B. Lagacé poursuivra sa série de conférences sur l'histoire de l'art, traitera du sujet suivant: "Les tombeaux égyptiens".

Ces conférences seront illustrées à l'aide de projections lumineuses.

LA CALIFORNIE VOUS APPELLE

Elle appelle tous ceux qui recherchent les amusements à l'extérieur à cette saison de l'année. L'attrait de cet endroit est dû à son infinie variété d'amusements tels que le golf, l'auto, le yacht, les bains de mer, le tennis, l'équitation, etc., — toujours au grand air, — tant, et toujours vous tenant en excellente santé.

La température y est fortement recommandable pour sa beauté, mais elle est aussi très variable.

"L'International Limited" quitte Montréal tous les jours à 10 a.m. et le train de nuit à 11 p.m. pour Chicago, d'où les recordements s'opèrent pour tous les endroits de l'Ontario. Au retour on peut faire le trajet par voie ferrée ou par eau jusqu'à Vancouver, de la par le "Continental Limited" pour Montréal, passant par les Rocheuses Canadiennes à la plus basse altitude de n'importe quelle route transcontinentale, à travers des paysages d'une grandeur indescriptible, où, vous pouvez aller par le Continental Limited et revenir par Chicago. Prix de touristes bas avec arrêts prolongés.

Pour plus amples détails, réserves de places, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada, ou au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, T.C. Main 3629.

165-g-16-25

AUBADE

La nuit est bien tardive à naître. Et déjà sous la fenêtre. Mon feu amour m'a conduit. Le tremble, mais moins encore. Un froid que de ma longueur. Le frisson du luth sonore. Se communique à mon cœur.

Et comme un petit ange. J'attends le moment plus sûr. Où j'apercevrai soudain. Dans son cadre de verdure. Ton sourire du matin.

— François COPPEE.

LE COLLIER DE JASMIN

Je titrerai — qui n'est pas celui d'un volume de vers, mais d'un livre sur la Tunisie que va donner en octobre l'un des plus intéressants essayistes de notre temps, M. Léandre Vaillet, dont la curiosité est si vaste et si bien informée.

La Tunisie, Vallet, l'a parcourue à deux reprises différentes, notamment l'an dernier, pendant un voyage de quelques mois. "Le Collier de Jasmin" est en quatre parties: "Tunis, andalouse", "Vers le Sud", "De aux sables d'or", "Mirages".

Le aux sables d'or c'est l'île de Djerba, près de la Tripolitaine, l'ancienne île des Lotophages, dont parle Homère. M. Léandre Vaillet a voyagé

DILEMME

— Epouse plutôt Pierre, je t'assure que ce garçon est une perle.

— Oui, mais Gaston, c'est un collier de perles!

POUR AGREMENTER UNE ROBE

Une broderie de nuances rose brillant, une frange de plumes d'autruche noire composent la monotonie de la tunique droite de satin noir pour le dîner. Sans détendre l'effet sévère de la ligne droite, elles ajoutent une note tout à fait intéressante.

LA FEMME AUX INDES

Mme Cornelia Sorabji entretient les lecteurs de la "Fortnightly Review" des difficultés, dangers et souffrances dont s'accompagne l'émancipation de la femme et l'évolution de la vie féminine aux Indes. Que l'on imagine combien douloureuse peut être la situation de celles qui, après un séjour plus ou moins prolongé en Europe où elles seront venues chercher l'impression de l'éducation française ou anglaise, se retrouvent, toute faible minorité, au milieu de leurs sœurs demeurées de nécessité rigoureusement fidèles aux traditions millénaires de leur race. On cite le cas d'une jeune Hindoue qui, ayant dû, après un consciencieux apprentissage en France de la civilisation occidentale, réintégrer le harem familial et y renouant qu'une société avec laquelle tout échange s'arrêtait désormais décidément impossible, sollicitait comme une suprême faveur, l'autorisation de se pomponner à l'européenne une heure par semaine et de parler, seule, cette heure-là durant, la langue des Parisiennes...

L'ETERNELLE QUESTION

Cheveux courts ou cheveux longs ?

La question est en suspens. Cependant, nombre de dames, et non des moindres, estiment que la mode des cheveux courts a fait son temps, et que le moment est proche où elle sera complètement abandonnée.

On nous assure même, ajoute le "Gaulois" de Paris, que nous sommes appelés à revoir ces boucles longues et ondoyantes que les Anglaises inaugureront à Paris sous la Restauration, et qui ont conservé le nom de leurs promotrices.

Les élégantes d'ailleurs, pour donner du brillant à leurs cheveux, les ornent d'huile de castor. Ce produit, qui eut un succès fou, était composé d'huile de tonka et d'huile d'extrait de canelle, et saffrans, de fleurs d'orange et de bergamote. Il fut décrié par "l'huile de Macassar" ou la brillante.

CERTITUDE

— On ne doit jamais affirmer une chose avec entêtement. Il n'y a que les imbéciles qui peuvent être certains.

— Mais... monsieur... vous en êtes sûr ?

— J'en suis certain!

JOSEPHINE, FEMME ET IMPERATRICE

Une conférence de M. d'Esparbes

Sous la présidence de la comtesse Benedetti, vice-présidente, en l'absence de la marquise de Guay, présidente empêchée, les "Amis de Fontainebleau" se sont réunis, récemment, dans une des salles du palais de Fontainebleau, et ont assisté à une très intéressante conférence du conservateur, M. Georges d'Esparbes, sur "Josephine, femme et impératrice". Dans un style entraînant, tour à tour tendre et enflammé, qu'il animait encore par la lecture des lettres de Bonaparte, tantôt ardentes et tantôt brusques, le brillant conférencier a résumé l'existence de Josephine et s'est appliqué à détruire les médisances répandues sur son compte. Avec plus de galanterie française que de rigoureuse critique historique, notre confère a glissé légèrement sur les relations de la jolie épouse avec Barras, à rien dit des étourderies et des imprudences commises par Josephine pendant les campagnes d'Italie et d'Egypte, ni de l'essai de rupture de Bonaparte à son retour. En revanche, il a, par une fine analyse, montré Mme de Beauharnais épousant le jeune général par raison, pour sortir d'une situation très difficile, et l'aimant peu à peu, tandis que Bonaparte, qui l'adorait passionnément au début, se détacha bientôt d'elle. Et il a terminé par les beaux vers de Victor Hugo, dans "La Tristesse Olympique":

Ma maison me regarde et me connaît plus qu'il n'y a supposés dans la bouche de l'impératrice le part de son ombre mélancolique le parc de Malmaison.

THEATRES

La Porte Saint-Martin

"La Femme Nue" et "La Prise de Berg-op-Zoom" à l'Orphéum.

Après le retentissant succès de "Madame Sans-Gêne", M. Pierre Maguire et ses distingués camarades du théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris, vont revenir, à partir de demain soir, au répertoire moderne. Deux des plus grands triomphes parisiens vont être à l'affiche la semaine prochaine, deux pièces qui ont fait courir tout Paris, deux pièces d'un genre bien différent mais deux chefs-d'œuvre par les plus illustres écrivains du théâtre moderne. Nous avons mentionné "La Femme Nue" d'Henri Bataille et "La Prise de Berg-op-Zoom" de Sacha Guitry.

Il est inutile, croyons-nous, de redire l'intérêt de "La Femme Nue". On sait que cette pièce merveilleuse fut créée au théâtre de la Renaissance en février 1908. Puis elle passa au théâtre de la Porte Saint-Martin en 1911 pour y être l'un des plus gros succès de ce grand théâtre. Chaque saison depuis 1911 "La Femme Nue" est reprise à Paris et l'engouement du public pour cette pièce ne désempace pas. C'est la première grande comédie dramatique que les artistes de la Porte Saint-Martin nous présentent. Toute la troupe est de la distribution et on peut être assuré que l'œuvre sera montée à la perfection. "La Femme Nue" tiendra l'affiche de dimanche soir à mercredi soir inclusivement, et à la matinée de jeudi.

Pour la seconde partie de la semaine prochaine, c'est-à-dire de jeudi soir à samedi soir, "La Prise de Berg-op-Zoom" de Sacha Guitry, pièce sortant absolument du genre donné jusqu'ici par les artistes de la Porte Saint-Martin, nous tombe dans la plus franche et amusante de Guitry. C'est un feu d'artifice de commencement à la fin. L'esprit si particulier, si finement gai de Sacha Guitry semble à son mieux dans cette pièce que l'on peut qualifier de chef-d'œuvre de la comédie gaie, car elle ne tombe pas dans le vaudeville et rien n'y est vulgaire.

Avec deux pareilles pièces à l'affiche la direction de l'Orphéum peut être assurée de très grosses salles pour la semaine prochaine. Et puis, la courte saison du théâtre de la Porte Saint-Martin entre dans sa seconde et dernière période, tous les amateurs de beau et de bon théâtre doivent se donner rendez-vous à l'Orphéum la semaine prochaine.

Théâtre Canadien-Français

Deuxième semaine de l'immense succès: "Le Diable en ville", grande revue d'actualités de M. Alex. Silvio.

Le Diable en ville, la grande revue d'actualités de M. Alex. Silvio, a obtenu un si gros succès que la Direction se voit obligée de la maintenir à l'affiche une seconde semaine. Il y a eu une telle affluence de monde que beaucoup de personnes n'ont pu y assister faute de places. En donnant la revue à nouveau, l'auteur et le directeur artistique du théâtre ont apporté à celle-ci quelques légères modifications très heureuses qui ne feront que l'agréer et lui donner un regain de curiosité. Tous les principaux rôles subsistent, mais il y en a de nouvelles. Il y aura surtout celle de l'arrivée de Bernadette au théâtre. (Bernadette est la femme de Dollard Sincennes), on voit ce que leur rencontre peut donner lieu à des situations amusantes; il y aura aussi des vaudevilles nouveaux, des décors nouveaux et enfin la troupe du National de Pizzy-Wizzy composée des fameux comédiens Macaroni, Paul Hébert, Hector Pelletier, Jack Forgarty, Quenotte, Mlle J. Bélanger, etc., donneront un sketch spécial au troisième acte. Ce spectacle sera un des plus de la semaine.

Avec de tels éléments "Le diable en ville" va continuer à attirer tout Montréal au Canadien. Tout le monde voudra voir Lucifer (Duquenois), Concordia (Barry), Alys, et Dollard Sincennes (P. Barry) et commentant dans notre ville et commentant toutes nos actualités. Ils verront avec plaisir des artistes comme Mmes Belle Ouellette, Blanche Beaumont, Germaine Giroux, Maitre Thierry, Eugénie Vertu, Jeanne Desjardins, la nette Alberte Léonotte et la mignonne Jacqueline, la danseuse prodige. Ceux qui ont déjà vu cette revue se feront un plaisir de la revoir, car s'ils n'ont pas pu aller à la première semaine, ils auront la bonne surprise de voir bien des nouveautés. "Le diable en ville" complètera comme un des plus belles revues que nous ayons eues depuis longtemps à Montréal, et si on cherche les raisons de son succès, elles sont faciles à énumérer. D'abord c'est une revue dans toute l'acceptation du mot; elle est gaie, elle est luxueuse, elle est de bon goût, elle ne froisse personne, elle a de la jolie musique, de belles chansons, elle est encadrée dans des décors superbes et la mise en scène est merveilleuse. Avec tout cela le succès n'est-il pas tout naturel? Il y aura deux danseurs de renom dont on dit merveille.

"His Majesty's"

La troupe newyorkaise interprétera la revue "Blossom Time", à partir de lundi.

"Blossom Time", revue musicale, qui a fait sensation dans tous les plus grands centres du monde, est interprétée depuis quelques mois, dans les villes les plus importantes du Canada, et à partir de dimanche, ce splendide chef-d'œuvre sera interprété au théâtre His Majesty's, par la même troupe qui vient de parcourir le pays, et à remporter partout de véritables triomphes.

Dans cette revue, on trouve des extraits remarquables de "Unfinished Symphony", "Ave Maria", "The Serenade", "Marche Militaire", "Moment Musical", "The Brook", la fameuse "Rosen Waltzes", du célèbre ballet "Romeo et Juliette", de Mark, Mark et de "Mélodie Triste". Dorothy Donnelly a écrit le livret. L'histoire de la revue Madame X est parfaitement dans son rôle. Elle base son œuvre sur un roman d'amour vécu avec la fille du comte de Esterhazy. Schubert est allé à la maison du comte comme professeur de musique des jeunes filles de ce dernier. C'est une des rares positions qu'il obtient de sa vie. Il devient amoureux de la comtesse Esterhazy, mais il n'a pas le courage d'avouer son amour. On dit qu'il a écrit pour elle, "The Serenade" et "Unfinished Symphony".

Capitol

"The Sea Hawk", à la demande des fervents du cinéma, sera montré pour une autre semaine.

La popularité de la célèbre production "The Sea Hawk" a été telle chez les amateurs, au cours de la semaine qui se termine aujourd'hui, que la direction du théâtre Capitol a décidé de suivre l'exemple des grands théâtres de New-York, Londres, Toronto, et d'autres, et d'offrir ce film à ses habitués et aux milliers d'amateurs de cinéma, pour une seconde semaine.

Une foule d'amateurs n'ont pu assister cette semaine à ce splendide spectacle, et c'est un très beau geste que vient de faire la direction Capitol en leur donnant l'occasion de se rendre durant les quelques jours qui vont suivre.

"The Sea Hawk" est indiscutablement l'un des plus beaux films, à tous les points de vue, qui aient été montrés ici. Il nous fait assister à des scènes tragiques au possible. Cette production a coûté une fortune considérable, et il a fallu le concours de milliers de personnes pour en assurer le succès qu'il remporte aujourd'hui. Les scènes se passent en Angleterre, au temps de la reine Elizabeth, et les héros de l'épopée sont les nobles et vaillants chevaliers de la Renaissance.

Princess

Deux numéros de premier plan font partie du programme de la semaine prochaine.

Deux numéros de premier plan font partie du programme de vaudeville de la semaine prochaine au théâtre Princess. Les premiers seront ceux de C. B. Maddock, "Keyhole Knocks". On sait que M. Maddock a présenté plusieurs spectacles fort intéressants à Montréal et on est assuré que ses Camées ne le céderont en rien aux autres. M. Maddock est accompagné de Jack Munday, Lena Errol et une troupe peut-être pas très nombreuse mais talentueuse.

Loew's

Buster Keaton remportera un beau succès la semaine prochaine avec "The Navigator".

Buster Keaton, auteur fameux, admet bien franchement que le titre de sa dernière production est "The Navigator"; que la plus grande partie de ce film a été tournée à Catalina, sur les côtes de l'Océan Pacifique, à bord du navire "Bufford", d'une longueur de 450 pieds; que Donald Crisp dirigea cet important travail avec comme interprète du rôle-type, Kathryn McGuire; que les trois metteurs en scène furent Joe Mitchell, Clyde Brickman et Jean Hayes, qui jouèrent de la présence de la suite impériale japonaise à bord du "Bufford"; que John A. Brien, capitaine du "Bufford" a navigué sur le Pacifique pendant 58 ans; que la troupe Keaton souffrit du mal de mer pendant toute une nuit; que pas moins de 1,000 matelots et artistes ont participé à la préparation de ce film.

de "Unfinished Symphony". Dans "Blossom Time", la sérénade n'est pas chantée par Chubert, mais par ses frères bohémiques, qui auront toujours confiance en lui, le nourrisson qu'il a été, et en prenant un grand soin dans ses moments de malheur.

Cette revue a fait sensation partout, et dans les plus grands centres, on dut la répéter des centaines de fois, afin de satisfaire les admirateurs de Schubert et de son œuvre. On ne manquera donc pas d'aller assister à ce beau spectacle, à partir de lundi prochain, au His Majesty's.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Capitol

"The Sea Hawk", à la demande des fervents du cinéma, sera montré pour une autre semaine.

La popularité de la célèbre production "The Sea Hawk" a été telle chez les amateurs, au cours de la semaine qui se termine aujourd'hui, que la direction du théâtre Capitol a décidé de suivre l'exemple des grands théâtres de New-York, Londres, Toronto, et d'autres, et d'offrir ce film à ses habitués et aux milliers d'amateurs de cinéma, pour une seconde semaine.

Une foule d'amateurs n'ont pu assister cette semaine à ce splendide spectacle, et c'est un très beau geste que vient de faire la direction Capitol en leur donnant l'occasion de se rendre durant les quelques jours qui vont suivre.

"The Sea Hawk" est indiscutablement l'un des plus beaux films, à tous les points de vue, qui aient été montrés ici. Il nous fait assister à des scènes tragiques au possible. Cette production a coûté une fortune considérable, et il a fallu le concours de milliers de personnes pour en assurer le succès qu'il remporte aujourd'hui. Les scènes se passent en Angleterre, au temps de la reine Elizabeth, et les héros de l'épopée sont les nobles et vaillants chevaliers de la Renaissance.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Capitol

"The Sea Hawk", à la demande des fervents du cinéma, sera montré pour une autre semaine.

La popularité de la célèbre production "The Sea Hawk" a été telle chez les amateurs, au cours de la semaine qui se termine aujourd'hui, que la direction du théâtre Capitol a décidé de suivre l'exemple des grands théâtres de New-York, Londres, Toronto, et d'autres, et d'offrir ce film à ses habitués et aux milliers d'amateurs de cinéma, pour une seconde semaine.

Une foule d'amateurs n'ont pu assister cette semaine à ce splendide spectacle, et c'est un très beau geste que vient de faire la direction Capitol en leur donnant l'occasion de se rendre durant les quelques jours qui vont suivre.

"The Sea Hawk" est indiscutablement l'un des plus beaux films, à tous les points de vue, qui aient été montrés ici. Il nous fait assister à des scènes tragiques au possible. Cette production a coûté une fortune considérable, et il a fallu le concours de milliers de personnes pour en assurer le succès qu'il remporte aujourd'hui. Les scènes se passent en Angleterre, au temps de la reine Elizabeth, et les héros de l'épopée sont les nobles et vaillants chevaliers de la Renaissance.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Capitol

"The Sea Hawk", à la demande des fervents du cinéma, sera montré pour une autre semaine.

La popularité de la célèbre production "The Sea Hawk" a été telle chez les amateurs, au cours de la semaine qui se termine aujourd'hui, que la direction du théâtre Capitol a décidé de suivre l'exemple des grands théâtres de New-York, Londres, Toronto, et d'autres, et d'offrir ce film à ses habitués et aux milliers d'amateurs de cinéma, pour une seconde semaine.

Une foule d'amateurs n'ont pu assister cette semaine à ce splendide spectacle, et c'est un très beau geste que vient de faire la direction Capitol en leur donnant l'occasion de se rendre durant les quelques jours qui vont suivre.

"The Sea Hawk" est indiscutablement l'un des plus beaux films, à tous les points de vue, qui aient été montrés ici. Il nous fait assister à des scènes tragiques au possible. Cette production a coûté une fortune considérable, et il a fallu le concours de milliers de personnes pour en assurer le succès qu'il remporte aujourd'hui. Les scènes se passent en Angleterre, au temps de la reine Elizabeth, et les héros de l'épopée sont les nobles et vaillants chevaliers de la Renaissance.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Capitol

"The Sea Hawk", à la demande des fervents du cinéma, sera montré pour une autre semaine.

La popularité de la célèbre production "The Sea Hawk" a été telle chez les amateurs, au cours de la semaine qui se termine aujourd'hui, que la direction du théâtre Capitol a décidé de suivre l'exemple des grands théâtres de New-York, Londres, Toronto, et d'autres, et d'offrir ce film à ses habitués et aux milliers d'amateurs de cinéma, pour une seconde semaine.

Une foule d'amateurs n'ont pu assister cette semaine à ce splendide spectacle, et c'est un très beau geste que vient de faire la direction Capitol en leur donnant l'occasion de se rendre durant les quelques jours qui vont suivre.

"The Sea Hawk" est indiscutablement l'un des plus beaux films, à tous les points de vue, qui aient été montrés ici. Il nous fait assister à des scènes tragiques au possible. Cette production a coûté une fortune considérable, et il a fallu le concours de milliers de personnes pour en assurer le succès qu'il remporte aujourd'hui. Les scènes se passent en Angleterre, au temps de la reine Elizabeth, et les héros de l'épopée sont les nobles et vaillants chevaliers de la Renaissance.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Capitol

"The Sea Hawk", à la demande des fervents du cinéma, sera montré pour une autre semaine.

La popularité de la célèbre production "The Sea Hawk" a été telle chez les amateurs, au cours de la semaine qui se termine aujourd'hui, que la direction du théâtre Capitol a décidé de suivre l'exemple des grands théâtres de New-York, Londres, Toronto, et d'autres, et d'offrir ce film à ses habitués et aux milliers d'amateurs de cinéma, pour une seconde semaine.

Passé-Temps

Deux magnifiques films sont à l'affiche pour la première partie de la semaine prochaine.

La direction du cinéma Passé-Temps met à l'affiche, pour la première partie de la semaine prochaine, c'est-à-dire lundi, mardi et mercredi, deux beaux films qui ont déjà été goûtés dans d'autres villes et qui seront sûrement encore ici. Le premier est "Her marriage vow", avec Monte Blue et Beverly Bayne dans les principaux rôles. Il y a plusieurs années qu'on n'avait vu Beverly Bayne sur l'écran, car l'artiste se disait satisfait de son foyer, car on l'ignore pas que c'est maintenant Mme Francis Bushman, mais elle a cru pouvoir faire quelque chose en attendant le retour de son mari qui est à aider à l'éducation du film "Ben Hur" en Italie. Son nouveau film raconte avec beaucoup de vérité le mariage tel qu'il existe aujourd'hui.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

Des chansons syncopées avec Combo et Novino, deux vaudevilles qui se désignent sous le vocable de "Those syncopated entertainers". Ils spécialisent dans le jazz, moutarde moderne. Hélène Hamilton et Jack Barnes présentent leur revue "1924 version of just fun". C'est une paire de comédiens fort divertissants, d'une personnalité magnétique et qui ont le sens de l'humour inné. "Long ago and now", scènes se passant dans l'été de 1890 et à New-York en 1924, est l'une des plus gentilles pièces du circuit de vaudeville, une intrigue d'amour autrefois et aujourd'hui. Guarino et Cooper présentent des chansons spéciales avec leurs belles voix. Les frères Pederson, équilibristes, comiques, demeurent toujours populaires, et leur numéro remporte toujours le même succès et ils sont attendus avec plaisir ici.

Le film principal du programme est "Long came Ruth", adaptation cinématographique de la pièce de Henry W. Savage, avec Viola Dana, Tully Marshall et Walter Hiers.

Imperial

La variété sera la marque distinctive du programme de la semaine prochaine.

Un programme très varié est promis aux habitués du théâtre Imperial pour la semaine prochaine, commençant demain après-midi. Il y aura de la comédie, de la danse et du chant d'une toute première qualité.

William Seabury, a produit une revue qui a intitulé: "Frivolities", un mélange de frivolités de toutes sortes. Seabury a sa compagnie, Dorothy Hathaway et Richard Conn. Les danses sont remarquables par leur originalité et les costumes sont très bien, et quelques chansons sont bien rendues.

CONCERTS

Robert Schmitz, demain, à l'Orphéum

L'éminent pianiste français Schmitz nous donnera son récital demain après-midi, au théâtre Orphéum. L'événement est attendu avec une très vive impatience. L'artiste est un maître réputé en Europe et aux États-Unis. Solistes avec les principaux orchestres du monde, il a reçu partout les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations.

CONCERTS

Robert Schmitz, demain, à l'Orphéum

L'éminent pianiste français Schmitz nous donnera son récital demain après-midi, au théâtre Orphéum. L'événement est attendu avec une très vive impatience. L'artiste est un maître réputé en Europe et aux États-Unis. Solistes avec les principaux orchestres du monde, il a reçu partout les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations.

CONCERTS

Robert Schmitz, demain, à l'Orphéum

L'éminent pianiste français Schmitz nous donnera son récital demain après-midi, au théâtre Orphéum. L'événement est attendu avec une très vive impatience. L'artiste est un maître réputé en Europe et aux États-Unis. Solistes avec les principaux orchestres du monde, il a reçu partout les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations.

CONCERTS

Robert Schmitz, demain, à l'Orphéum

L'éminent pianiste français Schmitz nous donnera son récital demain après-midi, au théâtre Orphéum. L'événement est attendu avec une très vive impatience. L'artiste est un maître réputé en Europe et aux États-Unis. Solistes avec les principaux orchestres du monde, il a reçu partout les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations.

CONCERTS

Robert Schmitz, demain, à l'Orphéum

L'éminent pianiste français Schmitz nous donnera son récital demain après-midi, au théâtre Orphéum. L'événement est attendu avec une très vive impatience. L'artiste est un maître réputé en Europe et aux États-Unis. Solistes avec les principaux orchestres du monde, il a reçu partout les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations.

CONCERTS

Robert Schmitz, demain, à l'Orphéum

L'éminent pianiste français Schmitz nous donnera son récital demain après-midi, au théâtre Orphéum. L'événement est attendu avec une très vive impatience. L'artiste est un maître réputé en Europe et aux États-Unis. Solistes avec les principaux orchestres du monde, il a reçu partout les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations. Nous espérons que les plus vives ovations.

CONCERTS

Robert Schmitz, demain, à l'Orphéum

L'éminent pianiste français Schmitz nous donnera son récital demain après-midi, au théâtre Orphéum. L'événement est attendu avec une très vive impatience

IL AVAIT RENDU GRATUITEMENT DES SERVICES

Un notaire réclame \$30. en Cour de Circuit pour des démarches faites lors d'une transaction

LE JUGE ARCHAMBAULT

Les mots "in trust" ajoutés à la signature du chèque, rendent les signataires responsables

L'honorable juge Archambault, de la Cour de Circuit, vient de renvoyer le cours de \$30, intenté par un notaire pour services rendus à propos d'une transaction immobilière.

Le notaire alléguait dans son action qu'en février 1924, le défendeur l'avait requis de lui trouver une maison à acheter. Il prétendait en avoir trouvé deux, mais que le défendeur avait refusé sans droit de continuer la transaction. Il déclarait de plus qu'il avait fait en faveur du défendeur des pas et démarches pendant dix à douze jours consécutivement, et qu'il avait droit pour ses services à une somme de \$30 que le défendeur refusait de payer.

Le défendeur avait passé que le demandeur ne lui avait jamais offert une maison qui lui convenait, qu'il n'avait jamais requis des services du demandeur comme notaire.

L'honorable juge Archambault a rendu jugement en s'appuyant sur les considérations suivantes :

Considérant qu'il est en preuve que le demandeur et le défendeur se connaissent de vieille date, et que le défendeur au fait que le demandeur faisait du courtage d'immeubles, lui a dit son intention d'acheter une maison et lui a demandé de lui en faire voir, ce à quoi le demandeur s'est prêté avec empressement ; — qu'il lui a fait voir deux maisons dont la dernière à Rosemont et c'est à cela que ses démarches ont été bornées ; — que le défendeur, malgré les instances répétées du demandeur n'a pas consenti à acheter, a abandonné son dessein et en a informé le demandeur ;

Considérant qu'il faut entendre des pourparlers des parties et de leurs relations que le demandeur ne devait attendre d'indemnité de son travail que dans le cas où le demandeur achèterait une maison par son entremise, la proposition de demander à l'acheteur d'acheter une maison que le demandeur avait fait ;

Considérant que le demandeur a témoigné que le défendeur, en l'informant qu'il avait renoncé à son idée d'acheter, lui avait dit : "Envoie-moi ton compte et je te paierai", mais que ce témoignage n'est en aucune façon corroboré et qu'il est ni par le défendeur qui dépose sur la demande du demandeur de payer, il a dit : "Eh bien, je verrai à ça", et qu'après avoir consulté un avocat, il a conclu qu'il ne devait rien ; que c'est la raison pour laquelle il s'est toujours refusé et se refuse encore à payer ;

Considérant que le demandeur n'a pas établi que le défendeur lui devait la somme réclamée par l'action ;

Pour ces motifs la Cour a débouté le demandeur de son action avec dépens.

COUR SUPERIEURE DIVISION DE PRATIQUE

24 octobre 1924. Président: Hon. Juge Bruncau.

Jugements rendus dans les causes suivantes :

Alexander L. Smith et al vs les héritiers de feu Donald Robert McDonald. Motion des demandeurs pour appeler les défendeurs par les journaux ; accordée.

Dame Mary Breslow vs John McEvoy. Inscription en droit de la mandersse; preuve avant faire droit, dépens réservés.

The DeLaval Co Limited vs Phyllis Cousineau et al. Exception déclinaoire; maintenance, avec dépens.

Joseph Poirier, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montreal; accordée.

Eli Manis vs The Fidelity and Casualty Co. de New-York. Motion du demandeur pour détails; accordée, jours de délai, dépens à suivre.

Gregoire Jubinville vs Hector Duval. Motion du défendeur pour péremption; accordée, avec dépens.

C. A. Tétreault vs L. T. Leet et al. Motion des défendeurs pour production de documents; accordée, 6 jours de délai, dépens à suivre.

J. L. Soucy vs Edouard F. Conway et Mary Elizabeth Breen et al. T.S. Motion du T.S. pour être relevé du défaut; accordée en T.S. payant frais de motion et défaut.

J. Dandurand vs A. Corbin et al et Warden King Limited, T.S. Motion du demandeur pour forcer T. S. à déclarer "de novo"; accordée, avec dépens vs T.S. Déclaration fixée le 9 novembre prochain à 10 heures a.m. au greffe.

L. P. Lortie vs la Municipalité partie ouest de la paroisse de Sainte-Rose. Inscription en droit du demandeur. Preuve avant faire droit, dépens réservés.

Brossard, mis-en-cause. Motion du demandeur pour mode de signification, accordée.

Stanley Ophansky vs Atlas Construction Co., limited. Jugement pour \$600.

Dame Blanche Collin vs J. W. C. Dion. Jugement accordant la séparation de corps.

P. Jos. Lamb vs Dame D. Preece. Jugement pour \$600.

Joseph Lapointe vs Fred Smith. Jugement pour \$120.

B. Slodonicz vs O. Nathanson et Travellers Life Ass. Co. of Canada, t.s. Motion du demandeur pour forcer t.s. à déclarer de novo; accordée, déclaration fixée le 15 novembre prochain à 10 heures 30 a.m. au greffe.

Samuel Ostrosky, Isidore Greenberg (Fashion Park Clothing) débiteurs. Assemblée des créanciers; Joseph Estenberg, nommé syndic.

Georges C. Spilopoulos vs E. J. Weber. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Ulric Gingras vs A. Bisailon et al. Motion du demandeur pour nommer Fitz James E. Browne seul expert; accordé, dépens à la masse.

Omer Laplante vs The National Brick Company et Laplante, Ltd. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Honorable J. L. Perron et al vs Dame A. Trudel et vir. Motion des demandeurs pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

J. W. Charbonneau vs Ad. Bouliane. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

The Canada Life Ass. Co. vs Halo Sales Corporation et al. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux dans les huit jours pour l'affidavit à l'appui de la motion; motion accordée.

Walter Lambert, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montreal; accordée.

LA FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

Cette importante organisation célébrera sa fête annuelle, jeudi, le 30 octobre courant

La fête annuelle de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste aura lieu jeudi, le 30 octobre prochain à 8 heures p.m., sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J. Murphy. La séance est précédée par un concert organisé par la Fédération paroissiale de Saint-Vincent-de-Paul, et l'on exécutera le programme suivant :

PROGRAMME 1.—Extrait de la Suite d'Orchestre: E. Guiraud. —Mlle Antoinette Barrette et Theodora Blais.

2.—Récitation: —Mlle Marie-Anne Brabant.

3.—Chant: —Mlle Germaine Asselin.

4.—Conférence: —M. Charles Codre, avocat. "L'Insurrection de 1837 était-elle justifiable?"

5.—Solon de violon: —Mlle Réjane Limoges.

6.—Duo de Mireille: Gounod: —M. et Mlle Picotte.

Au piano d'accompagnement: Mlle A. Barrette et Gilberte Martin.

La Fête annuelle de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste est instituée pour ses membres, ceux des oeuvres fédérées, les abonnés de "La Bonne Parole". On peut s'y rendre en famille et les messieurs sont admis. Il faut présenter à la porte pour entrer ou la carte de membres ou le dernier exploit de "La Bonne Parole".

L'INHUMATION DES RESTES DES QUATRE CONDAMNÉS A MORT

(Suite de la dernière page) né instructions que les funérailles fussent au frais publics et le corps avait été placé dans un cercueil noir.

Me di Vincenzo, époux de Tony Frank, a intimé qu'elle désirait que les funérailles fussent tout fait imposantes et le corps a été placé dans un riche cercueil. Les restes de Tony Frank furent transportés tard dans l'après-midi à l'ancienne demeure du défunt, à Notre-Dame-de-Grâce, où il sera exposé jusqu'à lundi matin, alors qu'aura lieu les funérailles à l'église de la Côte-des-Neiges.

Dans le cas de Gambino, la veuve a demandé que le corps fut exposé dans la chapelle mortuaire de l'entrepreneur de pompes funèbres. Le privilège a été accordé, mais à la condition que seuls les parents et les amis personnels conduits par un membre de la famille, soient admis à voir le défunt. Dès que tout aura été disposé, les parents et les amis commenceront d'arriver et ce fut un flot continu de visiteurs pendant tout l'après-midi d'hier.

Gambino aura, lui aussi, des funérailles religieuses. Lundi matin, ses restes seront transportés à l'église de Notre-Dame-de-la-Défense, 2180 avenue Henri-Julien, où aura lieu le service funèbre, puis le corps procédera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

IL LES INTIMIDE AVEC UN REVOLVER

Le voleur venait de prendre l'arme qui n'était cependant pas chargée

Mme H. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

La propriétaire et le concierge ont intrigués dans l'appartement pour constater que le voleur avait pris un revolver de calibre .32, qui n'était pas chargé. C'est avec cette arme qu'il avait menacé le concierge et qu'il réussit à prendre la fuite. On le recherche.

Mme D. P. Toler, appartement 27, 792 Dorchester ouest a porté plainte à la police du poste No 10 rue Ste-Catherine ouest disant qu'en arrivant chez elle hier soir vers 8 heures elle aperçut de la lumière dans son appartement qu'elle avait laissé sans lumière. Elle monta à l'appartement et arriva à la porte elle vit un voleur arrivant à la porte elle se mit à crier et le voleur se précipita vers la porte et prit la fuite.

</

BONNE FERMETE EN BOURSE LOCALE

LE TORONTO RAILWAY A GRIMPE DE 5 1/2 POINTS. LE TWIN CITY S'EST HAUSSE DE 3 POINTS.

La tendance des cours était à la hausse, à la séance d'hier, en Bourse locale. Plusieurs stocks ont bénéficié de gains sensibles, bien qu'il y ait eu quelques pertes appréciables. La séance a encore été active; les ventes de la journée se chiffrent par 15,533 parts, dont 11,713, à la séance du matin, et 3,820, au cours de l'après-midi. Le Toronto Railway a été le titre le plus en vue; ce stock a aussi été fort actif, avec un déplacement de plus de deux mille parts. A la faveur de la nouvelle de la décision du Conseil Privé, le cours a grimpé à 109 1/8, une ascension de 5 1/8 points. Le Steamships privilégié a aussi été fort actif et vient en seconde place sous le rapport de l'activité, avec un déplacement de pas moins de 2,500 parts. Ce stock a encore avancé d'un point à 57. Le Twin City a été très fort et il a grimpé de 3 1/2 points à 44. Par contre le Detroit s'est alourdi de 2 3/4 points à 22. Le Brazillan était plus faible de 1-4 de point. Le Montreal Power a avancé de 3-4 de point à 185 3/4.

Canadian Industrial Alcohol a été le titre le plus actif, avec un déplacement de trois mille parts. Ce stock a aussi été en cours de hausse, avec un vent de 1 3/8 point à 43 7/8. Le Smelters a avancé d'un demi-point à 54 5/8. Le Pennams s'est amélioré de 1/4 point à 151 3/4. Le Breweries a fléchi de 3-4 de point à 57. Le Dominion Glass s'est alourdi de 2 1/4 points à 116 1/2.

Le groupe des papiers a été fort peu en vue. Le Spanish ordinaire était en baisse de 1-4 de point.

VENTES DE L'APRES-MIDI

- Abitibi — 25 à 53 1/2, 150 à 53.
Bell Telephone — 20 à 64 1/2, 1 à 44.
Canadian Industrial Alcohol — 295 à 49 1/2, 5 à 42.
Crown Reserve — 500 à 52.
Detroit United — 200 à 22, 10 à 22 1/2.
Dom Bridge — 5 à 73.
Dom Glass — 5 à 117.
Dom Textile — 20 à 64 1/2, 2 à 64, 80 à 64, 50 à 64.
Laurentide — 60 à 80 1/2.
Mont L H and P — 2 à 185 1/2, 200 à 185 1/2, 20 à 185 1/2.
Nat Breweries — 220 à 87.
Ogilvie Milling — 5 à 328.
Pennams Ltd — 25 à 181 1/2.
Shawinigan Rights — 6 à 3 à 2 1/2.
S. S. & W. — 10 à 115.
Spanish River — 25 à 99 1/2, 15 à 99, 50 à 99 1/2.
Steel of Can — 45 à 78, 150 à 78 1/2, 70 à 78 1/2.
Toronto Ry — 10 à 107 1/2, 5 à 107, 100 à 107 1/2, 205 à 107 1/2, 40 à 108, 50 à 108 1/2.
Twin City — 25 à 43 7/8, 40 à 23 à 41.
Wagyanack — 15 à 36.
Privilégiés — 10 à 29, 4 à 23, 1 à 29.
Can Cement — 4 à 105.
Can Ind Alcohol — 10 à 68 1/2, 100 à 67.
Spanish River — 50 à 109 1/2.
Commerce — 10 à 131, 1 à 135.
Union — 10 à 105, 15 à 103.
Obligations — 10 à 2000 à 61, 5000 à 61, 1000 à 103.
Emplois de Guerre — 1231 — 1 à 101 1/2, 1 à 500 à 101 7/8.
1232 — 1 à 103 1/2, 1 à 500 à 103 1/2.
Emplois de la Victoire — 1923 — 1 à 500 à 102 1/2, 4 à 202 1/2.
1924 — 1 à 100 à 102 1/2.
1925 — 1 à 100 à 102 1/2.
1926 — 1 à 100 à 102 1/2.
1927 — 1 à 100 à 102 1/2.
1928 — 1 à 100 à 102 1/2.
1929 — 1 à 100 à 102 1/2.
1930 — 1 à 100 à 102 1/2.
1931 — 1 à 100 à 102 1/2.
1932 — 1 à 100 à 102 1/2.
1933 — 1 à 100 à 102 1/2.
1934 — 1 à 100 à 102 1/2.
1935 — 1 à 100 à 102 1/2.
1936 — 1 à 100 à 102 1/2.
1937 — 1 à 100 à 102 1/2.
1938 — 1 à 100 à 102 1/2.
1939 — 1 à 100 à 102 1/2.
1940 — 1 à 100 à 102 1/2.
1941 — 1 à 100 à 102 1/2.
1942 — 1 à 100 à 102 1/2.
1943 — 1 à 100 à 102 1/2.
1944 — 1 à 100 à 102 1/2.
1945 — 1 à 100 à 102 1/2.
1946 — 1 à 100 à 102 1/2.
1947 — 1 à 100 à 102 1/2.
1948 — 1 à 100 à 102 1/2.
1949 — 1 à 100 à 102 1/2.
1950 — 1 à 100 à 102 1/2.
1951 — 1 à 100 à 102 1/2.
1952 — 1 à 100 à 102 1/2.
1953 — 1 à 100 à 102 1/2.
1954 — 1 à 100 à 102 1/2.
1955 — 1 à 100 à 102 1/2.
1956 — 1 à 100 à 102 1/2.
1957 — 1 à 100 à 102 1/2.
1958 — 1 à 100 à 102 1/2.
1959 — 1 à 100 à 102 1/2.
1960 — 1 à 100 à 102 1/2.
1961 — 1 à 100 à 102 1/2.
1962 — 1 à 100 à 102 1/2.
1963 — 1 à 100 à 102 1/2.
1964 — 1 à 100 à 102 1/2.
1965 — 1 à 100 à 102 1/2.
1966 — 1 à 100 à 102 1/2.
1967 — 1 à 100 à 102 1/2.
1968 — 1 à 100 à 102 1/2.
1969 — 1 à 100 à 102 1/2.
1970 — 1 à 100 à 102 1/2.
1971 — 1 à 100 à 102 1/2.
1972 — 1 à 100 à 102 1/2.
1973 — 1 à 100 à 102 1/2.
1974 — 1 à 100 à 102 1/2.
1975 — 1 à 100 à 102 1/2.
1976 — 1 à 100 à 102 1/2.
1977 — 1 à 100 à 102 1/2.
1978 — 1 à 100 à 102 1/2.
1979 — 1 à 100 à 102 1/2.
1980 — 1 à 100 à 102 1/2.
1981 — 1 à 100 à 102 1/2.
1982 — 1 à 100 à 102 1/2.
1983 — 1 à 100 à 102 1/2.
1984 — 1 à 100 à 102 1/2.
1985 — 1 à 100 à 102 1/2.
1986 — 1 à 100 à 102 1/2.
1987 — 1 à 100 à 102 1/2.
1988 — 1 à 100 à 102 1/2.
1989 — 1 à 100 à 102 1/2.
1990 — 1 à 100 à 102 1/2.
1991 — 1 à 100 à 102 1/2.
1992 — 1 à 100 à 102 1/2.
1993 — 1 à 100 à 102 1/2.
1994 — 1 à 100 à 102 1/2.
1995 — 1 à 100 à 102 1/2.
1996 — 1 à 100 à 102 1/2.
1997 — 1 à 100 à 102 1/2.
1998 — 1 à 100 à 102 1/2.
1999 — 1 à 100 à 102 1/2.
2000 — 1 à 100 à 102 1/2.

LA HAUSSE CONTINUE A WALL STREET

LE MARCHE ETAIT IRRÉGULIER AU MOMENT DE LA FERMETURE — LES CUPRIFERES ONT JOUI D'UN BON POUVOIR D'ACHAT.

New-York, 24 — Les cours des stocks ont fait de nouveaux progrès dans le sens de la hausse, en dépit du grand nombre des prises de bénéfices sur les valeurs qui ont été récemment en vogue. Les acheteurs ont été encouragés par les prédictions optimistes des capitaines de l'industrie de l'acier réunis pour l'assemblée annuelle de l'American Iron and Steel Institute, le surplus de fonds révélé par les rapports de banque et la diminution constante de la crainte inspirée par le résultat de l'élection. Le marché des ferments irrégulier, juste avant la fermeture. Une démonstration à la hausse autour des charbonnages — Jersey Central a grimpé de 3 1/2 points à 102. Le titre de la compagnie de caoutchouc, U. S. Rubber ordinaire et de première priorité et Fisk Rubber de priorité ont fléchi de 1 1/2 à 2 points.

L'action ordinaire du Frisco s'est haussée à un nouveau sommet à 138. Le gros de l'intérêt, au groupe ferroviaire, s'est concentré sur les transports de seconde qualité. De nouveaux sommets pour 1924 ont été établis par Kansas City Southern, Colorado and Southern, Gulf, Mobile and Northern privilégié et Rutland privilégié. Lehigh Valley s'est haussée à 64 1/2 et Reading a été en hausse de plus de deux points à 62 1/2. Les autres points forts de ce groupe comprennent Chicago and Eastern Illinois privilégié, Norfolk and Western et Texas and Pacific.

La reprise des expositions de hausse pour les moteurs a eu pour résultat que les titres de Maxwell se sont haussés à de nouveaux sommets pour l'année. Nash Motors a grimpé de 3 1/2 points; Mack Trucks, White Motors, Pierce Arrow privilégié et Willys-Overland privilégié ont aussi bénéficié de gains substantiels.

Les cuprifères ont joui d'un bon pouvoir d'achat. American Smelting and Refining Co. a grimpé de 1 1/2 point à 78 1/2. Les prises de bénéfices subséquentes ont ramené un point au-dessous du sommet. De nouveaux sommets ont aussi été établis par St-Joseph Lead et International Nickel. Les valeurs sucrières ont recupéré une partie de leurs pertes récentes: American Sugar Refining, Cuba Cane privilégié et Punta Alegre ont clôturé chacun en hausse de plus d'un point. American Beet Sugar privilégié a dépassé son sommet précédent de 86 1/2.

Fleischmann, Famous Players, United Fruit, American Water Works 6 pour cent privilégié et General American Tank Car se sont haussés de 1 à 3 points.

Le taux du prêt à vue est sans changement à 2 pour cent. Les fonds à terme et les effets commerciaux ont été fermes, mais tranquilles.

Les ventes de la journée se chiffrent par 942,600 parts.

BOURSE DE NEW-YORK

Compilation de Jenks, Gwynne & Co.

Table with columns: Max, Min, Perm. Lists various stocks and their price ranges.

LA SITUATION COMMERCIALE

Bradstreet, dans sa lettre hebdomadaire, dit que l'on entend déclarer que la récolte de cette année, bien qu'elle ne soit pas considérable, rapportera plus qu'aucune récolte antérieure. On estime que le montant qui sera mis en circulation par la vente des grains canadiens dépassera de beaucoup six cents millions de dollars, ce qui sera d'un très grand secours au commerce canadien.

Jusqu'à présent, les exportations de grains par le port de Montréal accusent une augmentation de \$27,000,000 sur 1923. Les prix des grains varient vivement; ils sont à la hausse une journée et à la baisse le lendemain. Comme le prix a diminué quelque peu, les meuniers canadiens ont baissé leur prix sur toutes les qualités de farine de blé du printemps. Le beurre et le fromage existent en plus grande quantité qu'il y a un an. Le marché au beurre a été suffisamment actif et les prix ont monté de 1/2 cent à 15 1/2 cents. Le marché au fromage a été lent et les prix ont légèrement baissé.

Nos exportations de lait et de crème aux Etats-Unis ont été plus fortes que celles de l'année dernière. La superficie de pèche au Manitoba, consistant en 40,000 milles carrés sera vendue par le département des Terres du Dominion. Le commerce de gros de marchandises sèches, de mercerie, d'épicerie et de nouveautés que les affaires sont généralement bonnes. Bier que les perspectives semblent brillantes, les acheteurs sont très actifs dans leurs achats. L'industrie de la construction est sensiblement plus active. La température plus froide des derniers jours a activé la demande pour vêtements plus lourds au marché du détail. Les collections sont assez bonnes.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

Les Grains

A WINNIPEG

Winnipeg, 24 — Une forte liquidation et un demande modérée ont donné beaucoup de faiblesse au marché du blé aujourd'hui et toutes les options futures ont souffert de lourdes pertes, l'option d'octobre clôturant en baisse de 4 1/8 cents, novembre de 4 cents, décembre de 3 3/8 cents et mai de 3 1/8 cents.

Les gros grains ont aussi été faibles. Après l'ouverture, qui était à 100 cents, le seigle perdait jusqu'à huit cents. Après l'ouverture, qui était à peu près au même prix que la veille, la pression des vendeurs se manifesta, de sorte que les cours ont clôturé à leur plus bas point pour la journée. Les maisons de courtage ont vendu en grande quantité mais, en cours de baisse, il se manifesta un bon pouvoir d'achat, principalement de la part des exportateurs et des minotiers, sans être suffisant pour maintenir les prix. Le marché de Liverpool a peu fluctué et il a clôturé à 2 à 4 1/2 cents. L'absence d'une demande pour exportation et une température favorable en Argentine ont été les principaux facteurs de baisse.

Le marché des gros grains a beaucoup souffert de la liquidation et les prix ont fléchi lourdement. L'avoine a clôturé en baisse de 2 1/4 à 3 cents; l'orge de 4 3/4 à 5 1/2 cents; le seigle de 7 à 8 cents. Le lin a aussi été faible, perdant de 2 à 4 1/2 cents. Il y avait peu de demande pour les meilleures qualités de blé, sur le marché au comptant, mais il y eut une meilleure demande pour les qualités inférieures et les prix s'améliorèrent. Il ne s'est rien fait sur le marché au comptant des gros grains et du lin.

LES VENTES D'HIER

Table with columns: Octobre, Novembre, Décembre, Mai. Lists grain sales for various months.

LES VENTES D'HIER

La journée d'hier a été passablement active dans le domaine de l'immobilier. Quarante-cinq ventes ont été enregistrées avec un total de \$267,683.50, soit ce nombre de ventes, 28 sont de \$2,000 ou plus.

LES VENTES D'HIER

La plus grosse vente a été effectuée dans le quartier Mont-Royal, au prix de \$21,500. Il s'agit de bâtisses situées sur l'avenue Maplewood, appartenant à Madame Joseph Lessard et cédées à M. Albéric Gelin, au prix plus haut mentionné. Voici la liste des ventes par quartier: Quartier Mont-Royal — Avenues Maplewood et Apple, Nos 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000.

PRES DE 2 MILLIONS DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

La dernière semaine nous fait constater une augmentation sensible des ventes

LES VENTES D'HIER

45 ventes enregistrées. — Total: \$267,683.50. — 22 ventes de \$2,000. et plus

LES VENTES D'HIER

Samedi le 25 octobre 1924. Ernest Pitt & Cie, courtiers en Immobilier rapportent une vive augmentation cette semaine dans les transactions immobilières avec un total de \$1,746,382 en comparaison avec la semaine dernière se chiffrent à \$979,919.

Notre-Dame-de-Grâce qui a toujours été le conducteur des ventes résidentielles est en tête de la liste avec la vente la plus considérable de la semaine par l'acquisition d'une maison appartenant par un de nos principaux hommes d'affaires pour le prix de \$171,000. Ce même acheteur a dernièrement acheté une autre concession dans Outremont, sur l'avenue Bernard, ce qui démontre qu'il considère comme sage de placer une partie de son argent dans l'immobilier. La vente la plus considérable dans le district résidentiel fut une propriété sur l'avenue Carleton, Westmount, pour le prix de \$43,168 et on mentionne aussi une vente sur l'avenue Blebyfield, Outremont, pour le prix de \$37,500.

Dans la vente des terrains vacants il y eut une activité considérable. Un bloc (terrains vacants) vendu à la Côte-des-Neiges pour \$809,939, une ferme à la Rivière des Prairies, mesurant 187 arpents à \$15,000, tandis que les terrains individuels se sont vendus de \$100 à Ahunata à \$700 sur l'avenue Holt dans le quartier Rosemont.

LES VENTES D'HIER

La journée d'hier a été passablement active dans le domaine de l'immobilier. Quarante-cinq ventes ont été enregistrées avec un total de \$267,683.50, soit ce nombre de ventes, 28 sont de \$2,000 ou plus.

LES VENTES D'HIER

La plus grosse vente a été effectuée dans le quartier Mont-Royal, au prix de \$21,500. Il s'agit de bâtisses situées sur l'avenue Maplewood, appartenant à Madame Joseph Lessard et cédées à M. Albéric Gelin, au prix plus haut mentionné. Voici la liste des ventes par quartier: Quartier Mont-Royal — Avenues Maplewood et Apple, Nos 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000.

LES MARCHES DES PRODUITS DE LA FERME

Le marché du beurre a été tranquille et les acheteurs étaient plutôt portés à se désintéresser, de sorte que le marché a été peu actif et il n'y a pas eu de changements dans les prix. Le pasteurisé No 1 des Cantons de l'Est est coté entre 36 1/2 et 36 3/4 cents, le No 1 de crème entre 36 et 36 1/4 cents, le No 2 à 35 et 35 1/4 cents.

A l'encre de la Cooperative Fédérée de Québec, il n'y a pas eu de ventes, vu la trop grande différence entre les prix des vendeurs et des acheteurs. Le marché du fromage continue d'être fort et les prix ont avancé de 1-8 à 1-4 de cent, ce qui est attribué à l'augmentation de la demande de la part des importateurs anglais.

A l'encre de la United Dairyman Cooperative, on a vendu 438 meules de fromage No 1 blanc à 17 7/8 cents, le livr; 35 meules de fromage coloré spécial à 37 7/8 cents; 591 meules de fromage coloré No 1 à 17 7/8 cents. Ces prix accusent une augmentation de 13-16 de cent sur ceux de la semaine dernière. Il n'y a pas de nouveaux développements sur le marché des oeufs, qui est toujours ferme et passablement actif. Les prix sont les mêmes.

LES ARRIVAGES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour hier et les vendredis correspondants: 1924 24 oct 17 oct 26 oct. Oeufs, caisses. 1224 1433 4077. Beurre, boîtes. 3977 2719 1959. Fromage, meules. 4745 7732 4896.

ENCHERE RURALE

Danville, 24. — A l'encre de l'encre aujourd'hui, on a vendu 1,300 meules de fromage à 17 1/16 cents, la livre.

LES SUCRES

New-York, 24. — Le marché des sucres bruts a été ferme hier, mais il n'y a pas de changement pour l'option immédiat, qui continue d'être à 6-03, pour le sucre cubain, les droits payés. On a vendu 25,000 sacs de sucre cubain à 6-03 et 25,000 autres sacs à 6-09 cents, pour livraison prochaine, ainsi que 7,000 sacs de sucre des Indes Philippines à 5-59, pour livraison à la fin de décembre, pour des raffineurs étrangers. On ne rapporte pas de ventes aux raffineurs locaux.

Le marché à terme des sucres bruts a été plus ferme. La demande pour les cubains a raffermi les prix de 4 à 10 points, mais le marché a réagi sous le poids de la liquidation de sorte que les cours ont clôturé en hausse de 1 à 5 points. Décembre a clos à 3-93; mars à 3-17; mai à 3-24; juillet à 3-33.

Le marché des sucres raffinés a encore été passablement actif, mais les prix sont sans changement. Le type est coté entre 7-15 et 7-30.

Le raffiné futur est nominal.

BAISSE DE 10 CENTIMS

Le prix du sucre raffiné sur le marché local, a encore baissé de dix centims, le cent livres, ce qui fait une diminution de 55 centims le quintal, depuis le début du mois. Cette baisse est attribuable aux importations de sucre raffiné, qui est offert sur le marché local à des prix inférieurs, de sorte qu'on a dû faire des réductions pour pouvoir soutenir la concurrence.

LES CAFES

New-York, 24. — Le marché des cafés a clôturé en hausse de 23 à 38 points. On estime les ventes à 60,000 sacs. La fermeture indiquait: décembre, 19 3/8; mars, 18 9/8; mai, 18 4/8; juillet, 18 0/8; septembre, 17 6/8. L'option immédiate du café est fermée.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Abitibi P and P, Asbestos Corp, Bell Telephone, etc. Lists Montreal stock prices.

Hommes épuisés, nerveux, malades, ne souffrez pas plus longtemps, prenez les PILULES MORO

"Mon travail me fatiguait beaucoup parce que je n'avais plus les mêmes forces et que des douleurs de dos et de côtés gênaient mes mouvements. L'appétit me manquait et ce que je mangeais ne suffisait pas à me soutenir. Un jour, on me conseilla les Pilules Moro que j'ai prises aussitôt. J'en ai continué l'emploi pendant un an et je m'en suis si bien trouvé que c'est à moi maintenant de le recommander." M. EDMOND LESIEUR, 6, rue Laing, Grand'Mère, P.Q.



M. EDMOND LESIEUR, 6, rue Laing, Grand'Mère, P.Q.

Les Pilules Moro sont un restaurateur du sang; elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les estomacs les plus délicats et sous leur influence on voit le rapide développement des forces, la disparition des maux et l'accroissement de la santé. Hommes épuisés, nerveux, qui souffrez des reins, de l'estomac, n'hésitez plus, prenez des Pilules Moro; la se trouve votre chance de vous rétablir. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte. Compagnie Médicale Moro, 274, St-Denis, Montréal

Changes Etrangers

Table with columns: New-York, Paris, London, etc. Lists exchange rates for various currencies.

Marché du Coton

Table with columns: New-York, London, etc. Lists cotton market prices.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

Table with columns: Wall Street, etc. Lists market levels for various indices.

La route idéale pour Québec

L'automne apparaît dans toute sa beauté en faisant le voyage à Québec par bateau. La nature est superbe à ce temps de l'année. L'air fortifiant joint au confort et au bien-être des palais flottants font de la route fluviale, le voyage le plus agréable. Départ tous les jours, dimanche excepté, du quai Victoria, à 7:30 p.m. par les vapeurs "Saguenay" et "Montréal". Cabines chauffées, saunas avec bain, promenades spacieuses, etc. Dîner et déjeuner servis à bord. Pour détails, billets, et réserve de place, s'adresser à Canada Steamship Lines, Limited, 9 carré Victoria, Montréal. 163-0-g

L'ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION SE CONTINUE

Seize maisons nouvelles formant 47 logements seront érigés en ville

VALEUR DE \$84.325

Bon nombre de permis de bâtir ont été accordés, dont une bonne partie pour des habitations. Ces permis représentent une valeur totale de \$84.325, dont \$79.125 pour les constructions nouvelles et \$5.200 pour les modifications. Il y a seize maisons et 47 logements en outre de quelques autres constructions secondaires. On constate aussi que près de la moitié des permis pour habitations sont pour de petites constructions à un étage. Quelques maisons coûteront \$9.000 à \$12.000.

Les résultats d'hier sont encore considérés très satisfaisants et on prévoit que le mois d'octobre conservera une bonne moyenne. D'après les prévisions émises à l'effet de ville, les chiffres de l'année 1924 seront tout aussi élevés que ceux de 1923, s'ils ne dépassent pas.

Voici quels ont été les principaux permis:

Rue York, quartier Saint-Paul, une maison formant 3 logements, 25 x 68, à 3 étages; coût, \$9.000. Propriétaire, P. Lachance, 3085 Adam.

Rue Hamilton, quartier Saint-Paul, une maison formant un logement, 30 x 41, à un étage; coût, \$1.500. Propriétaire, H. Payant, 91 Daragon.

Rue de Kazilly, quartier Saint-Paul, une maison formant 3 logements, 25 x 44, à 2 étages; coût, \$3.000. Propriétaire, J. Kaminsky, 529 Dumas.

Rue Berr, quartier Villéray, une maison formant 5 logements, 25 x 45, à 3 étages; coût, \$7.000. Propriétaire, S. Marquis, 3618 Saint-Gérard.

Rue Saint-Arsène, quartier Villéray, une maison formant un logement, 27 x 41, à un étage; coût, \$1.000. Propriétaire, A. Dazé, 221 Jarry.

Rue Poupart, quartier Rosemont, une maison formant 2 logements, 25 x 10, à 2 étages; coût, \$3.000. Propriétaire, H. Lortie, 5521, rue Avenue de Rosemont.

Rue Drolet, quartier Villéray, une maison formant 4 logements, 25 x 59, à 2 étages; coût, \$4.000. Propriétaire, M. Lacombe, 2122, Henri-Julien.

Rue Adolphe, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 2 maisons, formant 2 logements, 25 x 43, à 2 étages; coût, \$12.000. Propriétaire, J. B. Tremblay, 559, Addington.

Rue Dumas, quartier Saint-Paul, une maison formant 5 logements, 25 x 27, à 3 étages; coût, \$6.000. Propriétaire, E. Roy, 2362 Jacques-Herbel.

Rue Joachim, quartier Sainte-Marie, un hangar, 10 x 60, à un étage; coût, \$1.000. Propriétaire, R. Lamarre, 12 Joachim.

Rue Saint-Dominique, quartier St-Jean, une maison formant 5 logements, 31 x 60, à 3 étages; coût, \$6.200. Propriétaire, W. Picard, 2841 St-Dominique.

Boulevard Olympia, quartier Ahuntsic, une maison formant un logement, 25 x 50, à 2 étages; coût, \$2.000. Propriétaire, A. Langevin, 6293 boulevard Olympia.

Rue Orléans, quartier Rosemont, 2 maisons formant 4 logements, 25 x 29, à 2 étages; coût, \$4.000. Propriétaire, P. Lefebvre, 2268 Orléans.

Rue Saint-Denis, quartier Villéray, une maison formant 5 logements, 30 x 65, à 3 étages; coût, \$10.000. Propriétaire, O. Vincent, 3004 Saint-Denis.

Rue Henri-Julien, quartier Villéray, une maison formant 2 logements, 26 x 47, à 2 étages; coût, \$3.500. Propriétaire, G. Houzet, 3585 Henri-Julien.

Un télégramme de Londres annonce que le Conseil privé a rendu sa décision en rapport avec l'appel de la ville de Toronto contre le jugement à la suite de l'achat de la "Toronto Railway Company", et ainsi en rapport avec l'appel de la compagnie elle-même contre la décision de la "Divisional Court", qui avait entendu l'appel de la ville de Toronto. D'une manière générale, la décision du Conseil privé semble une défaite pour la ville elle a plutôt l'air favorable aux actionnaires de la compagnie.

D'abord, l'appel de la ville a été rejeté, avec frais, tandis que celui de la compagnie a été accordé en partie. On se rappelle que l'arbitrage avait fixé à \$11.185.000 le prix à être payé à la compagnie, mais la ville avait appelé de cette décision et la "Divisional Court" d'Ontario réduisit ce montant de \$543.000, tout en maintenant le principe de l'évaluation établi par les arbitres. La diminution de \$543.000 accordée par la Cour provenait de ce que ceux-ci avaient décidé que certaine propriété, appartenant à la compagnie, ne devait pas être achetée par la ville. Donc, le montant de la vente avait été réduit à \$10.642.000.

D'après la brève nouvelle qui est arrivée ce matin, il semblerait que ce dernier montant a été augmenté de \$800.000.

Un certain nombre de propriétés qui n'avaient pas été comprises par les arbitres dans le prix auraient été ajoutées par le Conseil privé. Ce dernier a inclus le tunnel de l'avenue Road et le pont Down et les bureaux par les propriétés que la ville était obligée d'acquiescer.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 14 au 21 octobre, se chiffrent par \$4.230.000, comparativement à \$3.261.000 pour la semaine correspondante de l'année dernière.

Les recettes brutes du Chemin de fer Canadien National, durant la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes au même rythme du 1er janvier au 21 octobre 1924, se sont élevées à \$187.647.232, une diminution de \$2.821.871,88 sur la période de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes de la semaine terminée le 21 octobre, se sont élevées à \$3.418.998, une diminution de \$741.029,52 sur la semaine de 1923 correspondante.

LES ELECTIONS PARTIELLES LES LIBERAUX SONT TRES ACTIFS DANS SHERBROOKE

Les libéraux des districts de Lennoxville, Huntingville et Springhill Road forment une forte organisation pour assurer la victoire de M. Therrien. — M. E. Côté, candidat de Bonaventure, porte la parole dans plus de dix paroisses et obtient un succès complet.

(Dépêche spéciale)

Sherbrooke, 24. — M. R.-S. Nutbrown, a été choisi comme organisateur de district pour le parti libéral dans le district de Lennoxville-Huntingville-Spring-Road, à une assemblée tenue en l'hôtel de ville de Lennoxville en faveur du candidat du parti libéral, M. C.-E. Therrien, et à laquelle assistaient l'honorable Jacob Nicol et un grand nombre d'amis du parti.

Tous se sont dit d'accord pour le résultat final de l'élection dans le comté de Sherbrooke le 5 novembre prochain, et ont déclaré que non seulement les libéraux, mais aussi un grand nombre de conservateurs appuieraient la candidature de M. Therrien.

L'hon. M. Nicol a fait une revue des faits accomplis par le parti libéral depuis 25 ans qu'il est au pouvoir et a demandé aux électeurs de faire une comparaison entre les deux partis et entre les deux hommes qui se présentent comme députés, tout comme ils le feraient pour une proposition d'affaires.

L'organisation s'est effectuée dans un court délai et tous se proposent de travailler d'un commun accord pour faire élire M. Therrien dont on conserve un si bon souvenir comme député.

A. M. Nutbrown ont été attachés plusieurs capitaines et lieutenants qui le secondent habilement dans son travail. Pour le district de Huntingville, MM. Charles Couture et F. Dundin, seront les premiers assistants qui seront aidés par MM. J.-B. Campbell, Kenneth Hunting, A. Robert, M. H. Saunders, E. Cox et Harry Aldridge.

Pour le district de Spring Road, MM. J.-H. Woodside et James-S. Martin, seront les capitaines. Les lieutenants sont MM. W. P. Cox, T. Billing, C.-H. Maloney, Norman Cameron, Charles Crawford et G.-H. Green. Pour Lennoxville, MM. D. W. O'Keefe et Eugène Breton, ont été choisis, avec MM. C. S. White, R. McMurphy, A. McKee, A.-C. Ayer, Geo. Bolduc, Jos. Sorel, J. O. Goslin, Jas. McElvie et Ed. Galvin.

Après l'élection des organisateurs, M. Therrien fut appelé à dire quelques mots à ses amis.

Il exprima son plaisir de rencontrer des amis aussi dévoués et leur enjoignit de travailler ensemble afin d'envoyer à Québec, le 5 novembre, un homme qui non seulement aidera le comté, mais toutes les parties du comté sans distinction.

Pour abandonner une bonne position, sachant ainsi son temps et son argent à la demande du premier ministre, après 44 ans de travail pour le parti, pour le servir de nouveau.

Personne dans le comté, ajouta-t-il, ne peut dire qu'il ait jamais refusé de faire ce qui était raisonnable, que ce soit à la demande de libéraux, conservateurs ou nationalistes. Des conservateurs de Lennoxville même sont allés à son bureau pour lui dire qu'ils supporteraient sa candidature parce qu'il a toujours fait ce qu'il devait faire.

L'HON. M. NICOL

L'hon. M. Nicol, qui revenait de Québec, hier soir, où il avait assisté aux funérailles de l'hon. Dr Pelletier, ancien député du comté de Sherbrooke, fit un éloquent appel en faveur de M. Therrien.

"Vous avez besoin de lui, et je sais qu'il vous servira bien", dit M. Nicol. "J'ai entendu dire beaucoup de bonnes choses au sujet de M. Therrien, et l'on dit que c'est un homme qui obtient beaucoup du gouvernement. Un tel homme est dur pour un trésorier provincial, mais c'est un bon homme pour vous, et tout de même nous serons heureux de le voir à nos côtés."

Sherbrooke est un centre d'agriculture, et le gouvernement réalise l'importance de cette occupation. On nous reproche à Québec d'avoir trop de professionnels, mais si vous regardez sur les bords de l'opposition vous verrez que les professionnels sont le plus grand nombre.

Vous avez maintenant l'occasion d'élire un homme qui connaît tous vos besoins, et nous, à Québec, avons besoin de tels hommes.

PERIODE DIFFICILE

Nous passons par une période difficile, c'est le réajustement à la suite de la période de la guerre. Elle sera longue, malgré les prédictions que nous font les banquiers, mais un travail ardu et de l'économie nous amèneront à la victoire. Vous avez besoin d'un gouvernement d'hommes d'affaires à la tête des affaires du pays et de la province, et nous avons besoin de tels hommes que M. Therrien qui connaît les conditions du comté, et qui ont de l'expérience dans les choses ordinaires de la vie. C'est un bon avis.

Vous avez devant vous deux partis et deux hommes. Il vaut mieux juger comme une proposition d'affaires. Durant vingt-cinq ans, le parti libéral a administré les affaires du pays. Nos adversaires disent que c'est trop longtemps pour un parti, mais il faut vous rappeler que ce ne sont pas toujours les mêmes. Nous avons infusé du sang nouveau dans l'administration. M. Taschereau est un nouveau, MM. Perron, David, Perrault, Caron et moi-même sommes nouveaux. Nous sommes prêts à être comparés à l'autre parti.

L'honorable M. Nicol fait ensuite l'historique du parti libéral depuis l'administration Marchand en 1897, passant par Provost, Guin jusqu'à Taschereau.

La province possède un surplus, alors qu'elle n'en avait jamais sous l'administration conservatrice. Nous sommes des libéraux, mais notre province est la plus conservatrice en administration de toutes les provinces du Dominion. Notre surplus est plus grand que toutes les provinces combinées, et nous avons fait mieux que tout autre gouvernement provincial. Pour ne citer qu'un exemple, notre dette, l'an dernier était de \$55.000.000, tandis que celle de l'Ontario était de \$250.000.000 et celle des provinces de l'Ouest pire encore.

Les surplus que nous avons vus en améliorations permanentes, en écoles, en charité, en bonne routes. En deux ans nous avons donné deux

LES DEMANDES DES SYNDICATS CATHOLIQUES

La semaine de 48 heures dans l'industrie du papier

L'IMMIGRATION

La protection de notre industrie de construction maritime

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 24. — Une délégation représentant les syndicats nationaux et catholiques est arrivée aujourd'hui à l'honorable James Murdock, ministre du Travail, et à l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, des résolutions concernant le chômage, l'immigration, les heures de travail et la reconnaissance des syndicats.

La délégation était présidée par le chevalier F. Beaulé, président des syndicats catholiques. Les résolutions présentées et expliquées par les délégués furent adoptées au congrès annuel des syndicats catholiques à Port Alfred, Québec, l'été dernier.

Le Dr J. E. Fontaine, député fédéral, aide Hull, accompagnait la délégation.

M. A. Morin, de Hull, premier vice-président des syndicats, parla sur la résolution invitant le gouvernement à imposer la semaine de quarante-huit heures dans l'industrie de la pulpe et du papier.

Il déclara que les conditions dans cette industrie étaient telles que les employés ne pouvaient résister à de longues heures de travail.

M. Thomas Poulin, de Québec, secrétaire de l'Union, expliqua une résolution sur le chômage préconisant un inventaire pour s'assurer s'il ne serait pas sage de réviser la politique d'immigration actuelle de manière à empêcher l'exode des sujets canadiens et à exclure les personnes auxquelles on ne peut offrir d'ouvrage. La résolution suggère l'établissement d'une commission chargée d'étudier la question de crise de chômage.

Une autre résolution demande au gouvernement fédéral d'imposer une taxe de vingt pour cent sur les navires construits ou achetés en dehors du Canada qui s'enregistrent pour le cabotage canadien. Cette suggestion est faite en raison de la crise par laquelle passe l'industrie de la construction maritime canadienne depuis quelques années.

Enfin, le candidat libéral a rappelé les bienfaits de la Loi d'Assistance Publique et de la Loi d'adoption. Il a déclaré que la plupart des communautés religieuses de la province ont trouvé un refuge assuré sous l'égide de la Loi de l'Assistance Publique, et que de nombreuses demandes sont faites actuellement pour bénéficier de cette loi. Il s'est efforcé de prouver que la Loi d'adoption critiquée par M. Sauvé et sa fidèle opposition, est une loi qui ne cause aucun accroissement à la morale, et qu'elle a été implicitement approuvée par Son Excellence le Cardinal Bégin, qu'en tous cas elle n'a jamais été dénoncée par les autorités religieuses qui ont eu l'opportunité d'en prendre connaissance même avant son adoption.

M. Côté continuera la visite des différentes paroisses de son comté, et aura probablement rencontré tous ses électeurs au jour de la mise en nomination.

L'officier rapporteur de la présente élection dans le comté a été nommé. C'est Monsieur LeBel, registraire du comté.

Le gérant général Harvie répond à une déclaration de M. T. R. Enderby, à ce sujet

PORT D'ENTREPOT

Montréal devrait-il avoir un port d'entrepôt ou de transit

Monsieur T. W. Harvie, gérant général du port de Montréal, a communiqué hier aux journaux une déclaration niant qu'il ait congestion dans le port, ce qu'il avait démenté affirmé M. T. R. Enderby.

Voici le texte de la déclaration de M. Harvie qui explique la situation dans laquelle se trouve actuellement le port de Montréal.

"Au sujet de la déclaration de M. T. R. Enderby, président de la Dominion Marine Association, je ne puis qu'affirmer ce que j'ai déjà dit, et à quelques jours, qu'il est loin d'y avoir congestion dans le transport du grain et que le port au contraire pourrait subvenir à une exportation beaucoup plus considérable.

"Il est vrai que la Inland Transportation Companies a amené du grain à Montréal, avant que l'exportation en soit ordonné, et que des transatlantiques sont arrivés dans le port avant que les cargaisons soient arrivées. Mais cela n'a nullement interrompu l'exportation de grain.

Nous avons en réalité été félicités en diverses occasions cette année sur la rapidité avec laquelle les exportations se sont faites. La déclaration de M. Enderby soulève de nouveau la vieille question de savoir si le port de Montréal ne devrait pas être jusqu'à un certain point un port d'entrepôt plutôt qu'un simple port de transit comme il l'a toujours été dans le passé.

"Je puis déclarer, continue M. Harvie, qu'après l'expérience de cette saison, les commissaires du port sont enclins à vouloir agrandir nos entrepôts, ce qui résoudrait beaucoup le problème pour la Transportation Companies et où l'on en étudie toutes les données actuellement.

"Je regrette beaucoup, déclare M. Harvie, que ces allocations de l'existence d'une congestion dans notre port ait été faites car elles sont de nature à déprimer notre port, tout à fait sans raison, puisque comme le dit M. Enderby, l'équipement du port est loin de servir pour l'exportation du grain. C'est un fait significatif, dit-il, que par une seule fois nous ayons fait travailler la nuit et que nous avons exporté quelques 128 millions de boisseaux de grain jusqu'à date, soit 30 millions de plus que l'année dernière pour la même période correspondante.

A L'ANCIEN À LA RUSSIE

Moscou, 24. — De retour de Londres, M. Katsenelbaum, membre de la direction de la Banque de l'Etat, déclare que cinq grandes banques américaines et filiales banques américaines, accordent à la Banque de l'Etat soviétique un prêt à court terme de plusieurs millions de roubles pour financer les exportations et les importations de la U. R. S. S. M. Katsenelbaum souligne l'importance des opérations de la Banque de l'Etat dans le domaine du commerce extérieur.

CARTES D'AFFAIRES

PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED, DE LONDRES

Horace Labrecque

366 NOTRE-DAME OUEST

Tel. Magasin, Main 6707-6708

Entrepôt West, 7020-7021

Le soir, McEros 12746

Entrepôts: 60 Boul. Décarie, Notre-Dame-de-Grâce, LaFleur Siding via Westmount

Ferronneries, Bois et Charbon, Foin et Grain, Juiles, etc., Glace.

SPECIALITES: Engins stationnaires, bateaux à gazoline, chaudières, equis, bateaux en acier Mullen, Sable et briques, outils et machineries pour entrepreneurs.

Martin Frères & Cie Limitee

Manufacturiers de BOITES EN BOIS

206 ST-PATRICE YORK 6446

ETABLIE EN 1885

ISIDORE CRÉPEAU

Assureur contre l'Incendie Automobiles, Accidents, Glaces, Etc.

1410, BOULEVARD ST-LAURENT

Phone: Belair 76401

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Joseph Rameau de Thilly, No. 1958 Parthenais, pour permission d'installer une chaudière à vapeur de 6 c.v. sur le lot du cadastre No. 37, subdivision No. 13, du quartier St-Eustache, No. 1958 Parthenais.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

RENE BAUSSET, Greffier de la Cité

Montréal, 21 octobre 1924.

Soumissions pour bois de construction et traverses

Des soumissions cachetées adressées au commissaire et portant à l'endroit: "Soumission pour bois de construction" seront reçues jusqu'à 12 heures (midi), mardi le quatrième jour de novembre 1924, pour les variétés suivantes:

Chêne blanc, Sapin de la Côte, Picepin, Spruce rond, Epinette ronde, Erable.

Traverses de chemin de fer. On veut se procurer des copies de spécifications en s'adressant à: P. Leclaire, ingénieur-en-chef.

La plus basse ou avenue des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

T. R. TRIBEY, Secrétaire

Montréal, 21 octobre 1924

Candidat conservateur dans Bonaventure

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 24. — Le Dr L. P. Desjardins a été choisi à l'unanimité, candidat conservateur pour Bonaventure, hier soir, à une assemblée tenue à New-Charlisle. De cinq à six cents électeurs de toutes les parties du comté étaient présents. La réunion fut présidée par M. Jules Langlais, député provincial de Temiscouata, et M. J. A. Gagnon, président de l'Association conservatrice de Québec.

LA LOI DE TEMPERANCE SUBSISTERA

(Suite de la première page)

tion et qu'il faudra que les esprits les plus éclairés des deux cotés s'entendent pour faire sortir l'ordre d'une stipulation qui tournera sûrement au désordre si l'on ne trouve une base d'accord.

L'OPTION LOCALE

Toronto, 24. — Le "Toronto Star" écrit, en éditorial: "La loi de tempérance a été favorisée, dans la province d'Ontario, par une grande majorité qui grandit à mesure que les résultats arrivent. Cette loi de tempérance ne sont pas d'homme à permettre que l'on obtienne au moyen de manoeuvres, ce que l'on n'a pu obtenir aux bureaux de vote."

"J'éprouvais de déprimantes douleurs dans le dos"

M. Alfred McNeill, Chapel Rock, écrit: "Durant l'hiver de 1920-21 je souffris terriblement de douleurs dans le dos. Je me sentais fatigué et déprimé la plupart du temps. La nuit surtout j'avais souvent besoin d'uriner. Certaines nuits, je ne levais presque toutes les heures. Je savais plusieurs traitements sans succès jusqu'à ce que je commençasse à employer les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie qui me soulagerent avant que j'aie fini la première boîte. Je me porte mieux et c'est depuis des années, et bien que j'aie 57 ans, je puis travailler tous les jours sans trop de fatigue."

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie

35c la boîte de 35 pilules. Edman, Bates & Co., Ltd., Toronto.

